

ANIMATION DU TERRITOIRE

Participez à un projet éducatif pour votre collège !

Aides départementales 2018-2019



haute 
savoie
Le Département

Chaque jour à vos côtés



Édito

Assurer aux collégiens haut-savoyards et à leurs enseignants un cadre d'apprentissage adapté, moderne et agréable, représente un défi financier et organisationnel que le Département de la Haute-Savoie renouvelle chaque année.

Mais un bâtiment, aussi fonctionnel et réussi soit-il,

ne suffit pas à l'épanouissement d'un collégien. Et c'est pourquoi le Département met également en place une politique éducative forte et diversifiée.

Le dispositif SIEL (Soutien aux Initiatives Locales des collèges) réunit tout ce qui peut aider nos collégiens à bien grandir et à s'épanouir pendant leurs « années Collège » : une offre sportive abondante ainsi que des projets d'éducation à la santé, à la nature, au développement durable, à l'orientation et à la citoyenneté. Grâce aux nombreux projets culturels proposés, ils pourront se constituer une culture personnelle diversifiée, éveiller leur curiosité intellectuelle et ainsi développer leur créativité.

Cette offre éducative fournie, dense et riche, nous vous la présentons cette année sous une forme simplifiée et facile à utiliser : vous trouverez dans un seul guide l'ensemble des aides départementales.

Je souhaite aux 40 000 collégiens haut-savoyards de belles découvertes sportives, culturelles et citoyennes !

*Christian Monteil,
Président du Département*

Sommaire

Édito 2

■ SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Projet clé en main

- > Savoir Nager : brasse, crawl... ? 9
- > Savoir Skier : nordique ou alpin ? 11

Projet libre

- > Activités de Pleine Nature : un univers de sensations 13

■ NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet libre

- > Nature et Développement Durable : l'avenir 17

■ CITOYENNETÉ

Projet clé en main

- > Savoir Secourir : les premiers gestes qui sauvent 21

Projet libre

- > Santé-Prévention Citoyenneté : devenir les citoyens de demain 23

■ ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Projet clé en main

- > Classe en entreprise : l'immersion professionnelle 27
- > Jeunes Industrie : découvrir des métiers 29

Projet libre

- > Orientation : mon métier demain 31

■ ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- > Les Chemins de la culture, projets d'éducation artistique et culturelle 34

Projet libre

- > Sensibilisation artistique, mode d'emploi 36
- > Pratique artistique, mode d'emploi 37
- > Résidence d'artiste, mode d'emploi 38

Projets clé en main

Art contemporain 40

- > Abbaye d'Annecy-le-Vieux 41
- > Archipel art contemporain 42
- > Arteppes 44
- > Atelier Canopé 74 45
- > Chapelle de la Visitation 46

- > Pôle Land Art Départemental Ferme de Chosal 47
- > École Supérieure d'Art Annecy Alpes 49
- > Image Temps 50
- > Imagespassages 54
- > L'Angle 57
- > MJC Centre Annemasse A-MUSÉE 58
- > Le Point Commun 61
- > Villa du Parc 62

Patrimoine, Mémoire et Architecture 68

- > Abbaye d'Abondance 69
- > Archives départementales 70
- > CAUE de Haute-Savoie 71
- > Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain 74
- > Château de Clermont 75
- > Pôle Culture Patrimoine (CNRD) 76
- > Domaine Découverte Vallée d'Aulps 78
- > Plateau des Glières 79
- > Maison de l'Architecture 74 80
- > La Maison du Salève 81
- > Chartreuse de Mélan 82
- > Site de Morette 83
- > Musée Notre Histoire Rumilly 84
- > Musée du Chablais 85
- > Musée de l'Horlogerie et du Décolletage 86
- > Musée Paysan 87
- > Musée d'Art Sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce 88
- > Palais Lumière 89
- > Château de Ripaille 90

Cinéma & Sciences 92

- > Atelier de cinéma d'Animation d'Annecy (AAA) 93
- > CITIA 97
- > FOL74/CDPC 100
- > Decod'art 104
- > La Turbine 105
- > Bonlieu Scène Nationale 106
- > Pôle Culture Patrimoine 107

Spectacle Vivant & Littérature 108

- > Auditorium de Seynod 109
- > Le Brise Glace 111
- > Atelier Canopé 74 113
- > Château Rouge 114
- > Grand Bureau 117
- > Maison des Arts et du Léman 118
- > Bibliothèque P. Goy Annemasse 121
- > Théâtre Renoir 122
- > Orchestre des Pays de Savoie 123
- > Ressources : structures culturelles du département 124
- > Relais institutionnels des Chemins de la culture 128
- > Vos contacts au Département 130

INTRODUCTION

Soucieux de l'enjeu de l'éducation dans le développement de l'élève, le Département soutient la mise en œuvre de projets éducatifs élaborés dans le cadre du Dossier SIEL.

Les thématiques qui vous sont proposées sont les suivantes :

- > éducation aux sports et aux activités de pleine nature ;
- > éducation à la nature et au développement durable ;
- > éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- > éducation à l'orientation professionnelle ;
- > éducation artistique et culturelle.

Ce guide est destiné aux équipes pédagogiques et de direction des collèges publics et privés. Il décline les thématiques soutenues par le Département et les modalités de mise en œuvre des projets en œuvre les projets.

CALENDRIER D'INSCRIPTION

Ouverture de la saisie du questionnaire en ligne	7 mai 2018
Fermeture de la saisie du questionnaire en ligne	7 juin 2018 – 12h
Notification aux établissements	Rentrée 2018-2019



NOMBRE DE PROJETS PAR ÉTABLISSEMENT

THÈMES		NB de projets / établissement
Sport et Activités de Pleine Nature		
Savoir Nager	Projet clé en main	1
Savoir Skier		1
Activités de Pleine Nature	Projet libre	2
Nature et développement durable		
Projet Nature	Projet libre	1
Projet Développement Durable	Projet libre	1
Citoyenneté		
Savoir Secourir	Projet clé en main	1
Projet Santé-Prévention Citoyenneté	Projet libre	2
Orientation professionnelle		
Jeunes Industrie ou Classe en entreprise	Projet clé en main	1
Projet Orientation	Projet libre	1
Éducation artistique et culturelle		
Pratique artistique	Projet libre	4 parmi ces trois typologies de projets
	Projet clé en main	
Sensibilisation artistique*	Projet clé en main	
Sensibilisation artistique > Destination Culture > Destination Mémoire	Projet libre	

* Les projets suivants ne seront pas comptabilisés dans ce quota de 4 projets et pourront être choisis sans limitation de nombre :
Collège au cinéma, Anima-J, Concours de la meilleure critique de films, Mallette pédagogique Éducation à l'image, Musée Hors Les Murs, Les malles pédagogiques de l'A-Musée, Prix littéraire des collégiens, Prix littéraire du Festival du livre Jeunesse d'Annemasse, actions départementales autour du CNRD, Dose le son !, Élèves au Concert, Annecy Cinéma Italien, Annecy Cinéma Espagnol.





| SPORT ET
| ACTIVITÉS DE
| PLEINE NATURE |

| SPORT ET ACTIVITÉS
| DE PLEINE NATURE |

Savoir Nager



SAVOIR NAGER : BRASSE, CRAWL... ?

LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE « SAVOIR NAGER » EST UN ENJEU ESSENTIEL DE SÉCURITÉ. ELLE APPARAÎT D'AUTANT PLUS CRUCIALE DANS NOTRE DÉPARTEMENT QUI, DISPOSANT DE NOMBREUSES RIVIÈRES ET DE 2 LACS (ANNECY ET LÉMAN), PERMET LA PRATIQUE DE DIVERSES ACTIVITÉS NAUTIQUES (VOILE, CANOË-KAYAK, AVIRON...).

OBJECTIFS

Le dispositif « Savoir Nager » offre un cadre particulièrement propice à l'apprentissage de la natation pour :

- > maîtriser le milieu aquatique ;
- > valider l'Attestation Scolaire « Savoir Nager » (ASSN) permettant d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires.

ÉLIGIBILITÉ

- > Cycle de 10 heures d'EPS par élève.
- > Piscines situées à proximité du collège.
- > Ce dispositif ne doit pas être confondu avec les activités de la natation sportive.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet :
 - évalue la période à laquelle il souhaite mettre en place cette activité ;
 - prend contact avec la piscine située à proximité de son établissement afin de réserver ses créneaux horaires ;
 - demande des devis aux autocaristes ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination de tous les élèves de 6^{ème} des collèges publics et privés.

Pour des questions d'organisation interne à chaque établissement, la prise en compte du niveau 5^{ème} pourra être autorisée sous réserve d'une seule participation par élève durant sa scolarité au collège.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.



MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :

- 90% du coût du projet comprenant les frais de transport et d'entrées ;
- verse un acompte de 60% du coût prévisionnel renseigné ;
- verse le solde au vu des justificatifs reçus et de la fiche de facturation, dans la limite du budget accordé.

Le Collège prend en charge :

- les 10% restant.
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.

| SPORT ET ACTIVITÉS
| DE PLEINE NATURE |

Savoir Skier

SAVOIR SKIER : NORDIQUE OU ALPIN ?

LA MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE « SAVOIR SKIER » CONSTITUE D'UNE PART UN ENJEU CULTUREL AU REGARD DE LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE LOCAL ET DES STATIONS DE SKI, ET D'AUTRE PART UN ENJEU SÉCURITAIRE INHÉRENT AUX PRATIQUES SPORTIVES DANS UN DÉPARTEMENT DE MONTAGNE OÙ LE SKI OCCUPE UNE PLACE PRÉDOMINANTE.

OBJECTIFS

- > Le dispositif « Savoir Skier » offre un cadre propice à l'apprentissage du ski permettant aux élèves de découvrir et d'acquérir les techniques du ski alpin ou nordique.
- > L'Attestation Scolaire « Savoir Skier » (ASSS), conçue par la Direction Académique et permettant la validation des attendus de fin de cycle, est proposée aux professeurs d'EPS.

ÉLIGIBILITÉ

- > Cycle de 10 heures d'EPS par élève réparti en demi-journées ou journées.
- > Stations situées à proximité du collège.
- > Un établissement peut pratiquer plusieurs activités mais un collégien doit effectuer son cycle dans une seule discipline.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet :
 - évalue la période à laquelle il souhaite mettre en place cette activité ;
 - prend contact avec l'école de ski de la station située à proximité de son établissement afin de réserver ses créneaux horaires ;
 - demande des devis aux autocaristes ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet le projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > retourne la fiche de confirmation en début d'année scolaire.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination de tous les élèves de 5^{ème} des collèges publics et privés.

Pour des questions d'organisation interne à chaque établissement, la prise en compte du niveau 6^{ème} pourra être autorisée sous réserve d'une seule participation par élève durant sa scolarité au collège.



QUAND ?

Sur la période de janvier à mars, hors vacances scolaires nationales.



MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :

- 90% du coût du projet comprenant : frais de transport, location de matériel, forfaits et encadrement par des moniteurs diplômés ;
- verse un acompte de 60% du coût prévisionnel renseigné dans la fiche de confirmation ;
- verse le solde au vu des justificatifs reçus et de la fiche de facturation, dans la limite du budget accordé.

Le Collège prend en charge :

- les 10% restant.
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.



| SPORT ET ACTIVITÉS
| DE PLEINE NATURE |

Activités de Pleine Nature

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UN UNIVERS DE SENSATIONS

TERRAIN DE JEU PRIVILÉGIÉ, LA HAUTE-SAVOIE OFFRE DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS DE S'INITIER AUX ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE. DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE D'ÉDUCATION AUX SPORTS, LE DÉPARTEMENT SOUTIEN DES PROJETS SPORTIFS, DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA PRATIQUE DE LA MONTAGNE.

OBJECTIFS

- > Initier les collégiens à la pratique des sports de montagne et activités de pleine nature hors environnement spécifique.

ÉLIGIBILITÉ

- > Cycle EPS nécessitant une pratique de 10 heures effectives ou fin de cycle.
- > Les projets APN présentés par le collège doivent être validés par l'Éducation nationale (course d'orientation, randonnée en montagne, voile, aviron, canoë-kayak...).
- > Les activités doivent se dérouler hors environnement spécifique.
- > Des projets de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne peuvent s'adosser à la fin du cycle « Savoir Skier » sur pistes balisées et sécurisées.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet :
 - évalue la période à laquelle il souhaite mettre en place l'activité ;
 - prend contact si nécessaire avec les professionnels de l'activité ;
 - demande des devis aux autocaristes ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet le projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

Des projets de sensibilisation et de prévention des risques liés à la pratique de la montagne (nivologie, utilisation d'un appareil de recherche de victimes d'avalanche) peuvent s'adosser à la fin du cycle « Savoir Skier » sur pistes balisées et sécurisées.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux, 2 classes minimum.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.



MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :

- les frais de transport, la location de matériel et les intervenants diplômés dans la limite d'une enveloppe de 10€ par élève calculée sur l'effectif total de l'établissement ;
- verse un acompte de 60% du coût prévisionnel ;
- verse le solde au vu du budget réalisé après transmission des copies des factures acquittées et de la fiche de facturation.

Le Collège prend en charge :

- le coût restant, l'achat de matériel, les cotisations éventuelles au club, l'association ou la structure support.
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.





NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



NATURE ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Projets Nature et Développement Durable



NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'AVENIR

DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE ET DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES, LE DÉPARTEMENT ENCOURAGE LES PROJETS S'INSCRIVANT DANS L'ÉDUCATION À LA NATURE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, AFIN DE SENSIBILISER LES COLLÉGIENS AUX PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE ET AUX ACTIONS DE PRÉSERVATION POSSIBLES.

OBJECTIFS

Accompagner l'élève en tant qu'acteur de son territoire :

- > sensibiliser les collégiens à l'environnement, au développement durable et au changement climatique ;
- > préserver et comprendre le patrimoine naturel (eau, paysage, biodiversité, qualité de l'air, etc.) ;
- > contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'établissement.

ÉLIGIBILITÉ

Le collège doit :

- > travailler en partenariat avec une structure et/ou un expert sur la thématique concernée ;
- > choisir son projet parmi les thèmes suivants :
 - **Nature**
 - espaces naturels
 - ressources naturelles
 - biodiversité
 - paysages
 - **Développement Durable**
 - gestion des déchets
 - lutte contre le changement climatique
 - qualité de l'air

} 1 projet

} 1 projet

Pour d'autres thématiques, contacter les référents avant le dépôt du dossier.

PARTENAIRES POTENTIELS

Les membres du Réseau Empreintes (Apollon 74, ASTERS, FRAPNA, LPO, ONF, Ecomusées, CAUE, etc.) et autres professionnels de l'éducation à l'environnement (accompagnateurs en montagne, etc.), Fédération de pêche, Moutain Riders, Trièves, experts de l'environnement, scientifiques.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement et gestionnaires.

L'enseignant :

- > construit son projet :
 - évalue la période à laquelle il souhaite mettre en place cette activité ;
 - prend contact si nécessaire avec les professionnels de l'activité ;
 - demande des devis aux autocaristes ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > complète la fiche d'inscription en ligne.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.



MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :

- 90% du coût du projet plafonné à 2 200€ comprenant les frais de transport et les intervenants ;
- verse la totalité des subventions au vu du budget réalisé après transmission des copies des factures acquittées et de la fiche de facturation.

Le Collège prend en charge :

- le coût restant ;
- fournit au Département un bilan pédagogique.
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.



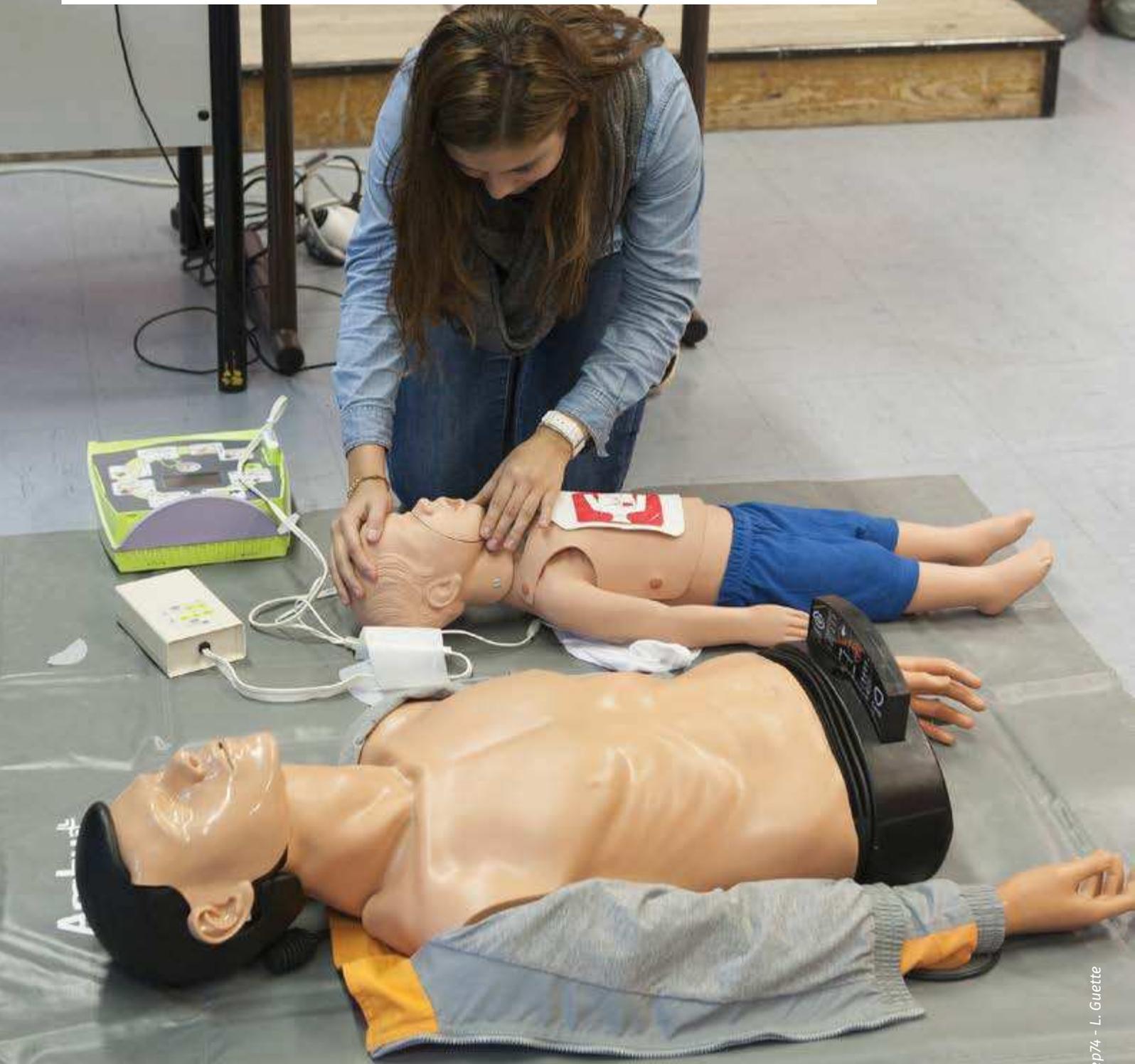


I CITOYENNETÈ I

© Fotolia – PicturenetCorp

I CITOYENNETÉ I

Savoir Secourir



SAVOIR SECOURIR : LES PREMIERS GESTES QUI SAUVENT

EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET CHAQUE CHEF D'ÉTABLISSEMENT, CETTE ACTION EN FAVEUR DES JEUNES, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA SÉCURITÉ A POUR BUT DE FORMER CHAQUE ANNÉE 10 000 ÉLÈVES DE 4^{ÈME} QUI SERONT LES PREMIERS MAILLONS DE LA CHAÎNE DE SECOURS.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à la personne victime d'un accident, d'un malaise... :

- > assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- > transmettre l'alerte ;
- > réaliser immédiatement les gestes de premiers secours ;
- > concourir à la sécurité civile, conformément aux articles 4 et 5 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

ÉLIGIBILITÉ

- > Formation de 7 heures à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
- > Le Département soutient une action de formation d'intérêt général et citoyenne aux gestes de premiers secours en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dans le cadre de sa mission départementale sur la sécurité des personnes. L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) forme une partie des élèves de l'Enseignement privé.

COMMENT ÇA MARCHE

- > Pas d'inscription en ligne.
- > Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) contactent chaque année respectivement les collèges publics et privés afin de planifier leurs actions.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination de tous les élèves de 4^{ème} des collèges publics et privés.



QUAND ?

Pendant la période scolaire, selon les plannings proposés par le SDIS ou l'UGSEL.



MODALITÉS FINANCIÈRES

- Cette opération, financée à parité par le SDIS et le Département, représente un coût annuel de 500 000€.
- Aucune participation financière n'est demandée ni aux collèges ni aux familles.

I CITOYENNETÉ I

Santé-Prévention Citoyenneté

SANTÉ-PRÉVENTION CITOYENNETÉ : DEVENIR LES CITOYENS DE DEMAIN

LE DÉPARTEMENT S'APPUIE SUR LA SYNERGIE DES ACTIONS MENÉES SUR SON TERRITOIRE POUR SOUTENIR LES PROJETS ÉDUCATIFS, DESTINÉS À SENSIBILISER LES JEUNES À LA SANTÉ, LA CITOYENNETÉ, LA VIOLENCE SOUS TOUTES SES FORMES, L'UTILISATION D'INTERNET, LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET À PRÉVENIR LES CONDUITES À RISQUES.

OBJECTIFS

- > Aider les élèves à se construire, à mieux s'informer, à développer leur libre arbitre, à s'éveiller aux autres.

ÉLIGIBILITÉ

En partenariat avec une structure ou un collectif, le collège choisit un thème :

Prévention des conduites à risques, citoyenneté, relations filles/garçons

- > Pôles Médicaux Sociaux du Département
- > Services de Prévention Spécialisée :
 - Bassin Annécien / Genevois : Association Passage ;
 - Chablais / Vallée de l'Arve : Établissement Public Départemental Autonome.
- > Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- > Espace Femmes : relations filles/garçons, prévention des violences conjugales.

Sensibilisation aux risques des addictions

- > Association Nationale de Prévention en Alcoologie ;
- > Association pour la Réhabilitation des Toxicomanes ;
- > Le Lac d'Argent ;
- > Police, Douanes et Gendarmerie.

Santé, sexualité

Collectifs d'Éducation à la santé et à la sexualité, coordination Pôle Promotion Santé du Département :

- > Faucigny Mont-Blanc : As Deux Cœur ;
- > Bassin Annécien : A'Tout Vie Reva ;
- > Chablais : Mosaïque ;
- > Genevois Acrostiche.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet :
 - évalue la période à laquelle il souhaite mettre en place cette activité ;
 - prend contact avec les professionnels concernés par la thématique ;
 - demande des devis aux autocaristes ;
- > élabore son budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés tous niveaux, 2 classes minimum.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Forfait maximum calculé sur l'année N-1 : effectif total du collège, SEGPA et ULIS compris :

Effectifs	€
< 100	800
≥ 100 à 299	1 200
≥ 300 à 629	2 000
≥ 630 à 820	2 400
> 820	3 000

- Majoration : 1 650€ / collège public en Réseau d'Éducation Prioritaire.
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.





ORIENTATION PROFESSIONNELLE



| ORIENTATION PROFESSIONNELLE |

Classe en entreprise

CLASSE EN ENTREPRISE : L'IMMERSION PROFESSIONNELLE

POUR AIDER LES COLLÉGIENS À RÉFLÉCHIR SUR LEUR AVENIR PROFESSIONNEL, ILS PEUVENT DÉCOUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE AU PLUS PRÈS, GRÂCE AUX NOMBREUX PARTENARIATS QUE LE DÉPARTEMENT A TISSÉ AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELS DU TERRITOIRE.

OBJECTIFS

> Découvrir le monde de l'entreprise depuis l'intérieur.

Principe : un groupe d'élèves vit le quotidien d'une entreprise industrielle pendant 2,5 jours. Encadrés par un « animateur » salarié de l'entreprise, ils en découvrent le fonctionnement et les métiers. Le programme scolaire normal est aménagé pour suivre les cours habituels dispensés par les professeurs dans une salle mise à disposition par l'entreprise. À la fin de l'immersion, les élèves présentent au chef d'entreprise, sous la forme d'un cours exposé, l'image qu'ils retiennent de la structure et de ses métiers.

ÉLIGIBILITÉ

La Chambre Syndicale de la Métallurgie pilote le projet, en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale et le Département de la Haute-Savoie.

Un travail de préparation et de coordination entre l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil est vivement recommandé avant l'immersion.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collègue :

- > dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement ;
- > auprès de la Chambre Syndicale de la Métallurgie pour validation du projet (contact : Domitille MARSAL – 04 50 52 39 27 – dmarsal@csmhautesavoie.com).

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, classes de 4^{ème} et 3^{ème}.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.



MODALITÉS FINANCIÈRES

- Le Département prend en charge les frais de transport des élèves vers l'entreprise, dans la limite de 5 déplacements aller/retour, sur justificatifs des factures acquittées.
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.

| ORIENTATION PROFESSIONNELLE |

Jeunes Industrie

JEUNES INDUSTRIE : DÉCOUVRIR DES MÉTIERS

CE DISPOSITIF, SOUTENU PAR LE DÉPARTEMENT, FAIT DÉCOUVRIR AUX JEUNES LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET OFFRE LES CONDITIONS D'UNE ORIENTATION CHOISIE VERS DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES SCIENTIFIQUES ET/OU TECHNOLOGIQUES, MENANT AUX MÉTIERS DE L'INDUSTRIE.

OBJECTIFS

- > Développer un partenariat de projet sur plusieurs semaines entre les collégiens et l'entreprise.

Principe : un groupe d'élèves se rend plusieurs fois au sein d'une entreprise industrielle pour découvrir son fonctionnement, la diversité de ses métiers et réaliser un projet issu du partenariat créé.

- > Pour les collégiens : être acteurs dans la découverte d'une entreprise industrielle et de son organisation.
- > Pour l'entreprise : mieux faire connaître les métiers de l'industrie, ses modes de production et ses réalisations.

ÉLIGIBILITÉ

La Chambre Syndicale de la Métallurgie pilote le projet, en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale et le Département de la Haute-Savoie.

Un travail de préparation et de coordination entre l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil est vivement recommandé avant l'immersion.

COMMENT ÇA MARCHE

Un travail de préparation et de coordination entre l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil est nécessaire.

Les inscriptions sont effectuées par le collège :

- > dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement ;
- > auprès de la Chambre Syndicale de la Métallurgie pour validation du projet (contact : Domitille MARSAL – 04 50 52 39 27 – dmarsal@csmhautesavoie.com).

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, classes de 4^{ème} et 3^{ème}.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge les frais de transport des élèves sur justificatifs des factures :

- vers les entreprises dans la limite de 5 déplacements aller/retour, acquittées ;
- à Annecy pour la journée de restitution des projets ;
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.

I ORIENTATION PROFESSIONNELLE I

Mon métier demain



ORIENTATION : MON MÉTIER DEMAIN

LE DÉPARTEMENT SOUTIEN DES INITIATIVES AU PLUS PROCHE DES ÉLÈVES. AIDER LES JEUNES DANS LEUR ORIENTATION, C'EST LES CONDUIRE PROGRESSIVEMENT À ÉLABORER LEURS PROJETS DE FORMATION GRÂCE À UNE DÉCOUVERTE APPROFONDIE DU MONDE DU TRAVAIL, DES MÉTIERS, DES DÉBOUCHÉS ET AU TRAVERS D'EXPÉRIENCES CONCRÈTES.

OBJECTIFS

- > Aider les collégiens à élaborer un projet professionnel qui ait un sens en fonction de leurs intérêts, de leur parcours et de leur personnalité, à travers la présentation des différentes filières de formation et d'un panel de métiers qui se veut aussi diversifié que possible.

ÉLIGIBILITÉ

Toutes visites locales d'entreprises, lycées professionnels et techniques, chantiers pédagogiques, temps d'échanges ou témoignages directs de professionnels sur leurs métiers.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet ;
- > élabore le budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux, classes de 4^{ème} et 3^{ème} conseillées.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.

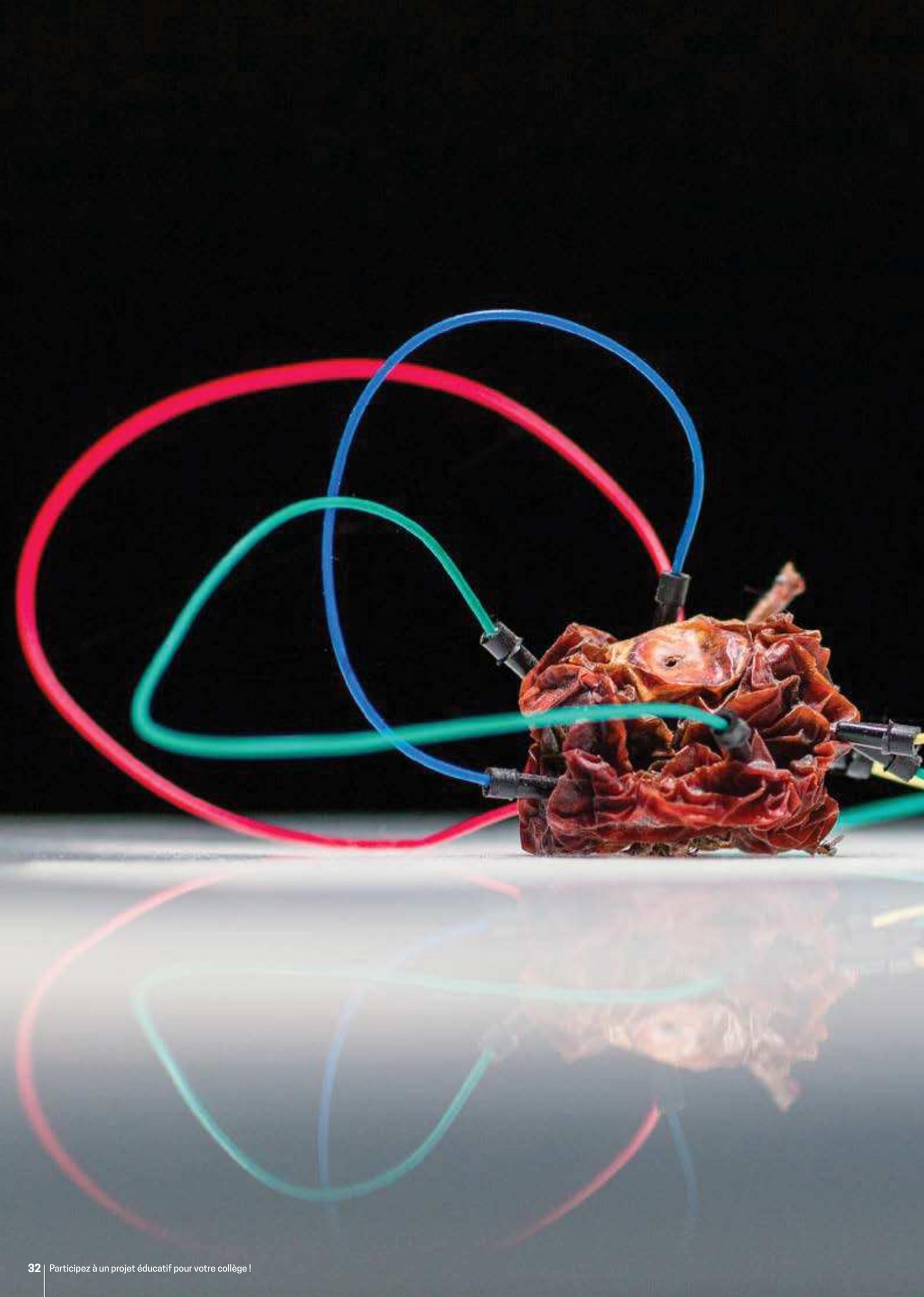


MODALITÉS FINANCIÈRES

Forfait maximum calculé sur l'effectif total de l'établissement de l'année N-1 (*élèves de SEGPA et d'ULIS compris*) :

Effectifs	€
< 100	800
≥ 100 à 299	1 200
≥ 300 à 629	2 000
≥ 630 à 820	2 400
> 820	3 000

- Majoration de 1 650€ pour les collèges publics en Réseau d'Éducation Prioritaire.
- Aucune participation financière n'est demandée aux familles.



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

LES CHEMINS DE LA CULTURE, PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

LE DÉPARTEMENT MÈNE UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE D'AMPLEUR AUPRÈS DES COLLÈGES DE HAUTE-SAVOIE, « LES CHEMINS DE LA CULTURE », EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC), LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN), LA DIRECTION DIOCÉSAIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (DDEC), LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET À LA CULTURE (DAAC) ET L'ATELIER CANOPÉ 74.

OBJECTIFS

- Réaliser un projet qui corresponde aux envies et aux attentes de l'enseignant : de la sensibilisation à la pratique artistique, clé en main ou libre.



DIFFÉRENTS TYPES DE PROJETS SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

Des projets à l'initiative du collège en partenariat avec une structure culturelle, un artiste ou un professionnel de la culture	Des projets élaborés par les structures culturelles du Département et présentés dans ce guide
<p> PROJET LIBRE SENSIBILISATION ARTISTIQUE</p> <p>Faciliter et encourager, par une aide au déplacement, une sortie culturelle organisée à l'initiative de l'enseignant. Le collège peut solliciter 2 aides au déplacement maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> > une destination culture (salle de spectacle, exposition, musée, lieu patrimonial situé dans le département) ; > une destination mémoire (lieu de mémoire situé dans le département ou la région). <p>Fiche mode d'emploi page 36.</p>	<p> PROJET CLÉ EN MAIN SENSIBILISATION ARTISTIQUE</p> <p>Choisir dans le guide un projet de courte durée pour sensibiliser une classe à un lieu patrimonial ou à des expositions thématiques avec une médiation adaptée.</p> <p><i>* Les projets suivants pourront être choisis sans limitation de nombre : Collège au cinéma, Anima-J, Concours de la meilleure critique de films, Mallette pédagogique Éducation à l'image, Musée Hors Les Murs, Les malles pédagogiques de l'A-Musée, Prix littéraire des collégiens, Prix littéraire du Festival du livre Jeunesse d'Annemasse, actions départementales autour du CNRD, Dose le son !, Élèves au Concert, Annecy Cinéma Italien, Annecy Cinéma Espagnol.</i></p>
<p> PROJET LIBRE PRATIQUE ARTISTIQUE</p> <p>Construire en partenariat avec une structure culturelle et/ou un artiste, un projet classe associant de manière cohérente une sortie culturelle à des ateliers de pratique artistique.</p> <p>Fiche mode d'emploi page 37.</p>	<p> PROJET CLÉ EN MAIN PRATIQUE ARTISTIQUE</p> <p>Choisir dans le guide un projet de moyenne ou longue durée pour impliquer une classe dans des ateliers de pratique artistique en cohérence avec une visite, un spectacle, une œuvre, etc.</p> <p>L'enseignant qui inscrit sa classe à un projet clé en main s'engage à participer à un temps de formation organisé par la structure culturelle, indispensable au bon déroulement du projet.</p>
<p> PROJET LIBRE RÉSIDENCE D'ARTISTE</p> <p>Construire un projet d'immersion artistique d'envergure dans le collège, impliquant toute la communauté éducative.</p> <p>Fiche mode d'emploi page 38.</p>	

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement (sauf pour le projet libre résidence d'artiste). Le nombre de projets est limité (voir page 5).

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.



QUAND ?

Toute l'année scolaire.



MODALITÉS FINANCIÈRES

- De manière générale, le Département finance les heures de médiation (40€) et/ou les heures d'intervention artistique (60€/h) face élèves et une partie du transport (35% du coût global ou 50% si collège prioritaire*). La prise en charge du Département est détaillée sur chaque fiche projet.
- Le Collège finance les frais de billetterie (spectacle, exposition, musée, etc.), les frais de matériel et une partie du transport des collégiens : 65% du coût du transport des collégiens (50% si collège prioritaire*).

* Une aide au transport majorée à 50%

Le Département apporte une aide au transport majorée à 50% sur un aller-retour collège / lieu culturel à 37 collèges situés en zones rurales, en RRS, ou éloignés d'un lieu culturel du département.

Communes des collèges bénéficiaires : Abondance, Alby-sur-Chéran, Annemasse, Bellevaux, Boège, Bonneville, Bons-en-Chablais, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Cruseilles, Douvaine, Evian-Les-Bains, Faverges, Frangy, Gaillard, Groisy, Margencel, Marignier, Megève, Reignier, Saint-Jean-d'Aulps, Saint-Paul-en-Chablais, Samoëns, Seyssel, Saint-Jeoire, Scionzier, Taninges, Thônes, Ville-la-Grand.

SENSIBILISATION ARTISTIQUE, MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Faciliter et encourager, par une aide au déplacement, la réalisation d'une sortie culturelle à l'initiative de l'enseignant qui permette aux élèves de découvrir des œuvres, un spectacle, un lieu culturel ou un lieu de mémoire.

ELIGIBILITÉ

Cette aide au déplacement peut être accordée pour :

- > **une destination culture** (salle de spectacle, musée, salle d'exposition) sur le département ;
- > **une destination mémoire** (lieu de mémoire) sur le département ou en région.

Le trajet doit impérativement excéder 10 km et ne doit pas être couvert par un réseau de transport urbain local.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.

QUAND ?

Pendant la période scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :

- > 35% ou 50%* du coût du transport des collégiens.

Le collège prend en charge :

- > les frais de billetterie.

*Une aide au transport majorée à 50% pour 37 collèges.

Le Département apporte une aide au transport majorée à 50 % d'un aller-retour collège / lieu culturel à 37 collèges (zones rurales, RRS, éloignement d'un lieu culturel, etc.) du département pour toutes les demandes d'aide aux transports dans le cadre de projets Libre ou Clé en main en éducation artistique et culturelle.

Communes des collèges bénéficiaires de l'aide au transport majorée :

Abondance, Alby-sur-Chéran, Annemasse, Bellevaux, Boège, Bonneville, Bons-en-Chablais, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Cruseilles, Douvaine, Evian-Les-Bains, Faverges, Frangy, Gaillard, Groisy, Margencel, Marignier, Megève, Reignier, Saint-Jean-d'Aulps, Saint-Jeoire, Saint-Paul-en-Chablais, Samoëns, Scionzier, Seyssel, Taninges, Thônes, Ville-la-Grand.

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > construit son projet et prend contact avec un lieu culturel ("Ressources : structures culturelles du département", page 124) ;
- > élabore son budget prévisionnel ;
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne (rappel : une seule Destination culture et une seule Destination mémoire sont autorisées).

PRATIQUE ARTISTIQUE, MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Construire un projet d'éducation artistique et culturelle pour une classe, en partenariat avec une structure culturelle ou un artiste (en situation de création / diffusion) qui implique les élèves dans une pratique artistique, en lien avec une sortie culturelle.

ÉLIGIBILITÉ

- > Co-construire son projet avec une structure culturelle du département, un artiste professionnel en création / en diffusion.
- > Le projet doit se dérouler sur le temps scolaire.
- > Il doit concerner une classe entière (temps d'atelier possibles en demi-classe).
- > Minimum 8 heures et maximum 25 heures d'interventions artistiques face élèves menées par un artiste professionnel en situation de création ou de diffusion.
- > Intégrer au projet, de manière cohérente, une sortie dans un lieu culturel du département : spectacle, concert, festival du livre, visite d'une galerie d'art, d'un musée, d'un lieu patrimonial, etc.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.

QUAND ?

Pendant la période scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département :

- > finance les heures d'intervention artistiques face élèves à hauteur de 60€/heure pour un artiste et 40€/heure pour un médiateur (patrimoine, art contemporain, ...);
- > finance une partie du transport (35% du coût global ou 50% pour les collèges prioritaires);
- > rembourse le collègue sur présentation d'une facture acquittée de la structure culturelle / de l'artiste / de l'autocariste.

Le collège finance la billetterie, le matériel, les frais de déplacement des intervenants, 65% du coût du transport des collégiens (50% pour les collèges prioritaires, voir page 35).

COMMENT ÇA MARCHE

Les inscriptions sont effectuées par le collège dans le cadre du questionnaire SIEL envoyé par mail aux chefs d'établissement.

L'enseignant :

- > prend contact avec une structure culturelle (page 124), un artiste ou une compagnie en création;
- > co-rédige le projet avec l'artiste ou la structure : objectifs pédagogiques et artistiques, déroulement du projet (sortie culturelle, séances), valorisation du projet, etc.;
- > élabore un budget prévisionnel (rémunération médiateur ou artiste, transport, matériel, billetterie spectacle, etc.);
- > soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne;
- > fournit un bilan pédagogique et financier après réalisation.

RÉSIDENCE D'ARTISTE, MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Une résidence d'artiste consiste à accueillir un artiste en situation de création ou d'expérimentation, en immersion longue dans un établissement scolaire, en lien avec le projet culturel de l'établissement.
Un artiste peut être accueilli entre 20 et 25 jours durant l'année scolaire.
- > La résidence a pour objectif de rendre présente la démarche de création au plus près de la communauté scolaire.
- > Intégrée au volet culturel de l'établissement, la résidence est une action transversale, pluridisciplinaire et fédératrice qui doit permettre d'induire des effets sur l'ensemble de l'établissement.
- > Elle offre un espace d'échange, de réflexion et d'expression auquel les collégiens sont associés dans le cadre de moments de rencontres, formels ou informels avec l'artiste ou la compagnie.

ÉLIGIBILITÉ

L'établissement doit avoir une expérience significative et régulière dans la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle.

POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, tous niveaux.

QUAND ?

Pendant la période scolaire.

MODALITÉS FINANCIÈRES

- > Le Département finance une partie des charges artistiques de la résidence, à travers une subvention versée au collège.
- > Le collège prend en charge l'hébergement et les frais des repas du ou des artistes.
- > Autres partenaires possibles : DRAC Auvergne Rhône Alpes, collectivités locales et territoriales, fondations, mécènes, Éducation Nationale (formation), etc.

COMMENT ÇA MARCHE

Un collège intéressé par ce projet d'envergure est invité à contacter le Département (Pôle Culture Patrimoine) et la DSDEN pour organiser une réunion d'information au collège.

Une résidence d'artiste au collège se prépare entre 6 mois et 1 an en amont de son lancement.

Une candidature est à préparer au préalable : motivation du collège à porter une résidence d'artiste, implication et rôle de chacun dans la communauté éducative, champs artistiques, enjeux pédagogiques et culturels pour l'établissement, thématique, implication des élèves, valorisation de la résidence, etc.

Une notice d'information détaillée concernant le cadre général d'une résidence d'artiste au collège peut être fournie sur demande.

Attention, la résidence ne peut pas être saisie dans le dossier SIEL.



ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE

Art contemporain

 PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

PARCOURS DE DÉCOUVERTE À L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- > Sensibiliser les élèves aux diverses pratiques artistiques contemporaines par la découverte de trois expositions d'art contemporain sur le thème du baroque. Inscrire les élèves au cœur d'un parcours artistique, pratique et théorique afin de les familiariser avec la culture de l'art.

L'ABBAYE, ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

Elle assure une mission de diffusion et de transmission de l'art contemporain dans le cadre d'une politique d'accès à la culture pour tous. La direction artistique de l'Abbaye est confiée à la Fondation Salomon pour la programmation et à l'association Art'Dep pour l'organisation des médiations culturelles.

LES EXPOSITIONS SUR LE THÈME DU BAROQUE

- > **Till RABUS** (de septembre à décembre 2018).
Les œuvres de Till Rabus (peintures, sculptures ou vidéos) s'organisent en séries avec un procédé commun qui est la déformation. Les peintures de Till Rabus font référence à l'hyperréalisme et au photo réalisme d'artistes américains des années soixante. La référence au pop art est également présente, par la figuration d'objets de consommation courante, la critique des images et leur répétition.
- > **Exposition de GROUPE** (de janvier à mars 2019).
Le mouvement baroque touche tous les arts : architecture, peinture, sculpture, musique, mobilier, céramique. Il se caractérise par l'exubérance des formes, la théâtralité et les effets pathétiques, la surcharge décorative, le mouvement, l'asymétrie, le trompe l'œil, l'ostentation. Cette exposition sera consacrée au baroque revisité, c'est-à-dire à des artistes qui réinterprètent et détournent les œuvres iconiques des grands artistes de cette période.
- > **Kimiko YOSHIDA** (d'avril à juillet 2019).
Cette exposition invite à découvrir comment une artiste Japonaise vivant dans une culture bouddhiste – formaliste, réservée – peut se figurer l'art baroque, l'art de la séduction, de la profusion et du vertige.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séances
1, 2 et 3
3 x 1h

Visites guidées de 3 expositions d'art contemporain à l'Abbaye, à trois périodes distinctes. La médiatrice invite les élèves à découvrir la vie de l'œuvre, sa fabrication, sa spécificité baroque, les différents médiums, la scénographie, etc.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Toute l'année scolaire (voir périodes des expositions).



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

6h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

3 x 1h sur site.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Lettres modernes, Histoire-Géographie, Arts plastiques, Langues vivantes.



INTERVENANTS

Lilas ORGEBIN et Aurore SACQUART, médiatrices.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :

- Formation : 240€
- Intervention : 120€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50% (3 transports à prévoir)



CONTACT

Amandine DUVAL,
chargée de mission
ANNECY-LE-VIEUX
• 04 50 33 45 43
• aduval@annecycn.fr

SENSIBILISATION À L'ART CONTEMPORAIN À TRAVERS TROIS EXPOSITIONS

OBJECTIFS

- > Sensibilisation aux pratiques de création contemporaine à travers un parcours correspondant aux trois temps forts de la saison Archipel art contemporain : une installation *in situ* à Pile-Pont Expo, une résidence artistique et une exposition collective à la maison forte de Hautetour.
- > Découverte d'une architecture dite « technique » et de son usage détourné pour la production d'une œuvre d'art.

ARCHIPEL ART CONTEMPORAIN

C'est un dispositif, original dans sa structure, qui intervient dans le champ de la diffusion, à travers l'accueil d'artistes-plasticiciens en résidence, d'expositions collectives et d'interventions d'éducation artistique auprès des scolaires. Il se décline, selon les périodes de l'année, dans différents sites de la ville, chacun ayant une forte personnalité architecturale ou patrimoniale : Pile-Pont Expo (espace atypique et brut de décrochage qu'offre la culée du pont de Saint-Gervais), la maison forte de Hautetour et le musée d'art sacré de Saint-Nicolas de Véroce.

LES EXPOSITIONS

> « Extérieur (jour) » – Pile-Pont Expo.

Dominique BLAIS s'est emparé de l'environnement extérieur du lieu pour le retranscrire de façon lumineuse et sonore à l'intérieur de l'espace d'exposition. Il en découlera la création d'un nouvel environnement, à la fois proche et lointain de celui du dehors, invitant à la découverte, la déambulation et la contemplation.

> « Là où commence la rivière » – Maison Forte de Hautetour.

Chloé DUMOND développe une démarche artistique en lien avec le patrimoine local alpin et montagnard qui a marqué l'histoire de la vallée : les cristaux et les pierres précieuses. En les récoltant et en les retravaillant suivant différentes techniques du dessin et de la gravure, elle souhaite révéler leur histoire et en faire émerger de nouvelles.

> « Carnets de voyage » – Maison Forte de Hautetour.

Bruce CHATWIN, grande figure de la littérature de voyage et grand marcheur, écrivait dans « Qu'est-ce que je fais là » : le vrai domicile de l'homme n'est pas une maison mais la route et la vie elle-même est un voyage à faire à pied.



DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
1h30 **Au collège : diaporama « De l'urinoir à l'installation »** : introduction à l'art contemporain. Présentation des grands courants de l'art contemporain afin de tisser des liens par la suite avec les expositions de la saison Archipel (septembre).
- Séance 2**
1h30 **À Pile Pont Expo : visite de l'installation sonore et lumineuse « Extérieur (jour) »** : découverte d'une création *in-situ* éphémère au sein d'un site architectural singulier (octobre).
- Séance 3**
1h30 **À la Maison Forte de Hautetour : visite de l'exposition « Là où commence la rivière »** par l'artiste Chloé Dumond – Découverte du travail d'un artiste plasticien en résidence artistique (de février à avril).
- Séance 4**
1h30 **À la Maison Forte de Hautetour : découverte d'une exposition collective « Carnets de voyage »** – Bruce Chatwin, grande figure de la littérature de voyage et grand marcheur (d'avril à juin).

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© saintgervaismontblanc

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
De septembre à juin.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissement de Bonneville/Cluses.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
2h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
6h (dans le collège : 1h30 / dans la structure : 4h30).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Lettres modernes, Arts plastiques.



INTERVENANTS
Olivia CARRET et Emma LEGRAND, médiatrices. Chloé DUMONT, artiste architecte.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :

- Formation : 80€
- Intervention : 280€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT
Olivia CARRET, médiatrice culturelle SAINT-GERVAIS
• 04 50 47 79 80
• mediatonculturelle@saintgervais.com
• www.saintgervais.com

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Période des expositions.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
4h30.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
4h30 sur site.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Lettres modernes,
Histoire-Géographie,
Arts plastiques,
Éducation civique.
-  **INTERVENANTS**
Médiateurs de
l'Arteppes.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
 - Formation : 180€
 - Intervention : 180€
 - Transport des collégiens : 35% ou 50%**Le Collège prend en charge :**
 - Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Hélène PLATZER,
responsable
ANNECY
 - 04 50 57 56 55
 - responsable@arteppes.org

PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

SENSIBILISATION AUX ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- > Proposer une médiation adaptée aux élèves lors la visite de 3 expositions d'art contemporain et ainsi favoriser les conditions de lecture et la compréhension des œuvres dans leur contexte thématique, historique et culturel. Inciter l'élève à questionner l'œuvre à travers ses dimensions expressive et/ou conceptuelle, sensible et/ou intellectuelle et à développer son sens critique.

L'ARTEPPES-ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

Cet espace de la MJC Teppes centre social Maison de l'Enfance (Annecy) propose une programmation annuelle d'expositions thématiques ou monographiques, des résidences d'artistes, des ateliers de création et de projets dans les murs ou hors les murs.

LES EXPOSITIONS

Cycle de 3 expositions art contemporain. Programmation en cours.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les élèves découvrent 3 expositions programmées à différentes périodes de l'année.

À chaque visite, ils sont guidés par un médiateur qui leur présente les œuvres, les techniques des artistes et une approche scénographique des œuvres.

- Séance 1** | Visite de l'exposition 1.
1h30
- Séance 2** | Visite de l'exposition 2.
1h30
- Séance 3** | Visite de l'exposition 3.
1h30

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (dates et contenus des expositions, pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© A première vue 2016. l'arteppes-espace d'art contemporain

 PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

MUSÉE HORS LES MURS

OBJECTIFS

- > Mettre en place une exposition temporaire au sein même du collège, dans un espace dédié.
- > Permettre aux élèves d'être confrontés directement à l'œuvre d'art en partenariat avec l'Artothèque Bonlieu et l'association Imagespassages.
- > Favoriser la culture dans les établissements qui peuvent être éloignés de structures culturelles ou muséales.

ATELIER CANOPÉ 74 D'ANNECY

Il est l'antenne départementale de Réseau canopé, opérateur du Ministère de l'Éducation Nationale chargé de produire et diffuser des ressources pour la communauté éducative : événements, ressources numériques, ressources papier, animations pédagogiques...

LES ŒUVRES

Les œuvres provenant de l'Artothèque Bonlieu sont des œuvres d'art originales et numérotées, qui peuvent être une photographie, un dessin, une sérigraphie, une gravure.

Les collections sont proposées autour des thématiques suivantes :

« Architecture », « Écrit », « Objet », « Corps », « Couleur », « Paysage », « Sport », « Alimentation », « Identité » et « Rythme ».

Les œuvres vidéos prêtées par l'association ImagesPassages sont projetées en fonction de l'équipement du collège. Sonores ou insonores, elles sont mises à disposition sur clé USB, DVD ou tablette.

DÉROULEMENT DU PROJET

L'enseignant référent choisit une thématique et les œuvres associées parmi une sélection proposée.

Pendant la période d'exposition qui peut durer de 4 à 8 semaines, les classes visitent l'installation et travaillent sur les œuvres.

L'accompagnement pédagogique :

- > l'Atelier Canopé 74 d'Annecy et un professeur relais qui accompagnent l'établissement dans la préparation des médiations ;
- > un livret pédagogique qui contient des fiches sur les artistes et les œuvres ;
- > une réunion pour proposer des pistes pédagogiques, échanger et former des groupes de travail afin de co-construire les séquences afférentes aux visites.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. l'enseignant confirme sa volonté d'inscription avec une ébauche de projet pédagogique auprès de l'Atelier Canopé 74 d'Annecy. S'il s'agit d'une première inscription, une visite du collège est organisée afin de savoir s'il dispose d'un espace pour accueillir l'exposition ;
5. l'Atelier Canopé confirme la mise en place de l'exposition en fournissant à l'établissement le rétro planning du projet ;
6. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Inscription avant les vacances de la Toussaint pour recevoir une exposition durant l'année scolaire.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

1h de visite de l'exposition au collège suivie de la réflexion en classe.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Arts plastiques et en fonction de la thématique : lettres, documentation, EPS.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :

- Le cofinancement des expositions.

Le Collège prend en charge :

- Adhésion à l'offre de service : de 90 à 230€



CONTACT

Mélanie BOURSE, chargée de mission art et culture

ANNECY

• 04 50 23 79 36

• melanie.bourse@reseau-canope.fr

• <http://www.cndp.fr/crdp-grenoble/spip.php?article257>

INFOS
À RETENIR**POUR QUI ?**

À destination des collèges publics et privés, niveaux 4^{ème} et 3^{ème}.

**QUAND ?**

Du 15 septembre au 15 décembre 2018.

**TERRITOIRE CONCERNÉ**

Département.

**FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**

1h30.

**DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**

6 h sur site.

**ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**

Lettres modernes, Arts plastiques.

**INTERVENANTS**

Aline ROUX, médiatrice.
Nathalie TEXIER et
Guillaume BRETON,
artiste/architecte (*Cie Des Gens d'ici*).

**MODALITÉS FINANCIÈRES****Le Département prend en charge :**

- Formation : 240€
- Intervention : 640€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50%

**CONTACT**

Aline ROUX, chargée des actions de médiation
THONON-LES-BAINS
• 04 50 26 25 13
• a-roux@ville-thonon.fr

PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

À LA DÉCOUVERTE DE VALÈRE NOVARINA

OBJECTIFS

- > Découvrir activement un lieu d'exposition d'art contemporain, un artiste protéiforme Valère Novarina, une démarche et des techniques artistiques.
- > Découvrir les textes du même artiste par des jeux d'écriture et de mise en voix avec la compagnie de théâtre « Des Gens d'ici ».

LA CHAPELLE, ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

Après trois ans de travaux de réhabilitation, la Chapelle – espace d'art contemporain du Pôle culturel de la Visitation – dispose d'une surface d'exposition dédiée à la diffusion de l'art contemporain et offre une médiation adaptée aux publics scolaires.

L'EXPOSITION

- > **Valère Novarina** (du 15 septembre au 15 décembre 2018) à la Chapelle – espace d'art contemporain.
Le travail plastique de Valère Novarina ne se soumet pas à une simple illustration de son travail d'écriture, mais il répond à la même volonté : donner corps, offrir une matière tout en se soustrayant à un mode de (re)présentation.

DÉROULEMENT DU PROJET

Ce projet est prévu sur une journée entière.

Séance 1**1h****Visite de l'exposition Valère Novarina** à la Chapelle.

Elle sera prétexte à aborder les notions d'art brut, de performance, de scénographie et d'art total. La médiatrice s'attachera à sensibiliser les élèves aux pratiques artistiques contemporaines, à tisser des liens entre les apprentissages et à leur offrir des outils de perception et de compréhension.

Séance 2**5h****Atelier « Dans les traces de Valère Novarina ».**

À la suite de la visite, deux intervenants de la compagnie de théâtre Des Gens d'ici accompagneront les élèves dans la découverte de l'œuvre littéraire de Valère Novarina à travers des jeux d'écriture, de mise en espace et en voix.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

 PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

SENTIER ART & NATURE DE LA FERME DE CHOSAL

OBJECTIFS

- > Découvrir des œuvres Land Art qui témoignent des enjeux relatifs aux liens Homme/Nature et questionnent sur les notions de différence.
- > Permettre une implication dans la compréhension des œuvres par une médiation interactive.
- > Rencontrer des personnes en situation de handicap impliquées dans la création Land Art.
- > Pratiquer diverses formes d'expression visuelles et plastiques en se servant de divers matériaux de la nature, supports, outils et techniques.

LA FERME DE CHOSAL / PLAD

La Ferme de Chosal accueille un E.S.A.T agricole (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui accueille 63 travailleurs handicapés en insertion et le Pôle Land Art Départemental (PLAD).

Le projet de développement durable de la Ferme s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'équité et de respect des différences. Le Pôle Land Art de la Ferme de Chosal est composé de créations réalisées par les travailleurs handicapés ainsi que par des artistes en résidence. Le sentier se compose d'une trentaine d'œuvres d'artistes locaux mais également de reconnaissance nationale et internationale. Il parcourt un environnement varié qui, associé aux œuvres Land Art, propose un regard différent sur la nature, sensibilise au respect de l'environnement, suscite la création et l'imagination et redonne du sens.

DÉROULEMENT DU PROJET

Il se déroulera sur la journée (5h) :

- | | |
|--------------------------------|--|
| Séance 1
1h30 | Présentation du site et projection de vidéos sur le fonctionnement de la Ferme de Chosal et les spécificités du Land Art. |
| Séance 2
1h30 | Visite du sentier Art & Nature par le biais d'une médiation et des cartes jeu « Si j'étais un artiste ». |
| Séance 3
2h | Création d'une œuvre collective avec les matériaux collectés <i>in situ</i> et présentation des œuvres réalisées. |

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Septembre 2018 à avril 2019.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
5h dans la structure.
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques, SVT, EPS, Éducation civique.
-  **INTERVENANTS**
Annabelle BOUCHET, médiatrice. Équipe d'aide-animateurs, travailleurs handicapés de la ferme, médiateurs.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
 - Formation : 120€
 - Intervention : 200€
 - Transport des collégiens : 35% ou 50%**Le Collège prend en charge :**
 - Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Régine RAPHOZ, directrice artistique
Annabelle BOUCHET, responsable animation
COPPONEX
• 06 33 69 58 22
• regine.raphoz@wanadoo.fr
• <http://www.fermedechosal.org/>
Communication :
 - https://www.youtube.com/watch?v=0dn_vijONks
 - <http://www.fermedechosal.org/spip.php?article151>

INFOS À RETENIR

**POUR QUI ?**

Tous niveaux.

**QUAND ?**

Septembre à avril 2019.

**TERRITOIRE CONCERNÉ**

Département.

**FORMATION ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**

5h.

**DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**

13h (8h au collège et 5h en structure / 3h de médiation et 10h de pratique).

**ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**

Arts plastiques, SVT, Éducation civique.

**PRATIQUE ARTISTIQUE**Le Land Art, le *in situ*, les techniques de mises en œuvre, la présentation de la restitution, l'utilisation de la photographie.**INTERVENANTS**

Annabelle BOUCHET, responsable animation, Régine RAPHOZ, directrice artistique, ou Pierre GUIMET, plasticien.

**MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend
en charge :**

- Formation : 260€
- Intervention : 840€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50%

**CONTACT**Régine RAPHOZ, directrice artistique
Annabelle BOUCHET, responsable animation
COPPONEX

- 06 33 69 58 22
- regine.raphoz@wanadoo.fr
- <http://www.fermedechosal.org/>



PROJET CLÉ EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

ART & NATURE – L'ŒIL / LE REGARD

OBJECTIFS

- > Découvrir simultanément le monde du handicap et le monde de l'art à travers la pratique du Land Art. Grâce à la présentation de La Ferme de Chosal, une projection sur le Land Art, une médiation sur le sentier des œuvres du PLAD et une approche éclairée de la ressource naturelle, l'élève sera conduit via une expérience concrète de la pratique et du *in situ* aux différentes approches du regard en art.

LA FERME DE CHOSAL / PLAD

La Ferme de Chosal accueille un E.S.A.T agricole (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui accueille 63 travailleurs handicapés en insertion et le Pôle Land Art Départemental (PLAD).

Le projet de développement durable de la Ferme s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'équité et de respect des différences. Le Pôle Land Art de la Ferme de Chosal est composé de créations réalisées par les travailleurs handicapés ainsi que par des artistes en résidence. Le sentier se compose d'une trentaine d'œuvres d'artistes locaux mais également de reconnaissance nationale et internationale. Il parcourt un environnement varié qui, associé aux œuvres Land Art, propose un regard différent sur la nature, sensibilise au respect de l'environnement, suscite la création et l'imagination et redonne du sens.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1

5h

1. **Présentation de la Ferme**, projection vidéo (1h30).
2. **Visite et médiation des œuvres Land Art** sur le sentier Art & Nature (1h30).
3. **Présentation du projet Oeil/Regard et début de l'atelier** de création (projet dessiné écrit / coupe des saules / recherche de matériaux nécessaires à la réalisation de leur création (2h)).

Séance 2

5h

- Ateliers de création Land Art :** réalisation, mise en situation, prise de vue sur le terrain (bois, champs, ruisseau...). Utilisation de différentes techniques (tressage, etc.) en fonction des ressources et matériaux disponibles (bois souples naturels prélevés sur site : noisetier, châtaignier, saule, saule tortueux, bois blanc...).

Séance 3

3h

- Atelier de création Land Art au collage :** installation/présentation par les élèves .

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

PROJET CLÉ EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

ARCHÉOLOGIE INVENTÉE

OBJECTIFS

- Réfléchir sur la limite et le jeu entre fiction et documentaire, grâce à la production d'objets de curiosité imaginaires rappelant d'anciennes civilisations.

L'ESAAA

L'ESAAA fait partie du réseau national des écoles supérieures d'art sous tutelle pédagogique du Ministère de la Culture, réseau au sein duquel elle se singularise par son attitude pionnière en ce qui concerne la recherche, par son travail sur l'espace, le paysage et l'aménagement du territoire, mais aussi par sa position radicale en ce qui concerne la dimension expérimentale de l'art et du design.

DÉROULEMENT DU PROJET

Les séances se dérouleront dans des locaux dédiés sur le site du Vernay. Ils comprennent 3 ateliers de pratique dont un équipé d'un système de vidéo-projection, un centre de ressources comprenant une bibliothèque et des postes informatiques. Des ateliers techniques sont également à disposition du projet : un atelier de développement photographique, un atelier de gravure, un atelier « volumes » où les élèves réalisent des sculptures.

Séance 1 et 2 | **Fabrication d'empreintes, d'impressions sur tissus, de fossiles** et de petits objets divers qui ensemble construisent un univers imaginaire reprenant le code des fouilles archéologiques.

Séance 3 et 4 | **Création d'un dispositif d'installation « objet valise »** mettant en scène les productions des élèves et invitent l'histoire de ces objets. Edition d'un cartel avec les codes scientifiques des cabinets de curiosités.

Séance 5 | **Mise en scène du travail, création du plan d'expositions** et démonstrations dans un lieu possédant les caractéristiques muséales.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. Le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Toute l'année scolaire.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
10h de pratique dans la structure.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Lettres modernes, Arts plastiques, SVT, Histoire-Géographie.



PRATIQUE ARTISTIQUE
Empreintes en argile, impressions sur tissus, dessins d'observation, création d'objets en volume, création d'un « objet valise » mettant en scène les productions.



INTERVENANTS
Camille SCHAEFFNER et Marie BONDY, artistes enseignantes.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :

- Formation : 240€
- Intervention : 1 200€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50%
- Matériel : 150€/classe



CONTACT
Laëtitia SANCHEZ-AMEYE, administratrice ANNECY
• 04 50 33 65 52
• laetitia.sanchez@esaaa.fr
• www.esaaa.fr

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Octobre 2018.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
14h (12h de pratique au collège et 2h de médiation sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Lettres modernes, Arts plastiques, Langues vivantes.
-  **PRATIQUE ARTISTIQUE**
Travail photographique « pour se raconter » et présentation dans un zine/carnet.
-  **INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, photographe.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
 - Formation : 120€
 - Intervention : 800€
 - Transport des collégiens : 35% ou 50%**Le Collège prend en charge :**
 - Matériel : 150€ par classe
 - Déplacements des intervenants
 - Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Laure MAUGEAIS, photographe
CHAMONIX
• 06 15 53 45 91
• imagetemps@gmail.com
• <https://imagetemps.org/>

PROJET CLÉ EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

JE EST UN AUTRE

OBJECTIFS

- > Aborder la question de l'identité et de l'autoportrait, l'image de soi et le regard de l'autre, le réel et le subjectif en photographie, par le biais d'une visite d'expositions dans le cadre du Festival Shoot à Chamonix et d'ateliers de travail photographique « pour se raconter » avec présentation dans un zine/carnet.

IMAGE TEMPS

Image Temps est une structure d'éducation du regard et de création photographique qui pose son attention sur la pédagogie, la rencontre avec l'œuvre et la pratique artistique.

LE FESTIVAL SHOOT ET SES EXPOSITIONS

Ce festival de photographies d'auteur se tient en biennale. Pour cette 3^{ème} édition, la photographie documentaire est à l'honneur. C'est dans ce cadre qu'a lieu l'exposition proposée aux élèves.

Dans la salle d'exposition de la médiathèque de Chamonix, les élèves sont invités à découvrir les œuvres de 3 artistes :

Vincent Gouriou : essayer de se rapprocher de l'autre, de mieux le connaître pour mieux se connaître.

Virginie Plauchut : le travail de Virginie Plauchut autour du harcèlement scolaire et de ses conséquences tragiques vise à décrire ce phénomène violent du point de vue des sujets.

William Dupuy : au Congo, certains enfants accusés de sorcellerie se retrouvent à la rue ou dans des centres pénitentiaires. Cette série questionne l'évolution d'une identité infantile, sa construction dans son rapport à l'adulte.

DÉROULEMENT DU PROJET

Parler de soi est-ce plutôt devant ou derrière l'appareil photo ?

Comment aborder la question de l'identité en photographie ? Est-ce uniquement avec un selfie ? Pouvons-nous nous raconter autrement ?

Réaliser un carnet pour se raconter.

- | | |
|------------------------------|---|
| Séance 1
1h | Ateliers au collège : présentation du support livre – du jeu « mots du clic » – du matériel utilisé pour le projet (s'approprier le matériel)
30 min – réalisation du portrait chinois individuel, recherches visuelles. |
| Séance 2
2h | Visite : Festival SHOOT à Chamonix en octobre 2018. |
| Séance 3
6h | Ateliers au collège : prise de vue (en demi-classe) – objet/portrait/ lieu – recherche d'images sur Google : de paysage rêvé par l'élève et d'une texture – écriture d'une phrase sur le lieu du portrait chinois – perspective du zine/carnet à réaliser. |
| Séance 4
5h | Ateliers au collège : réalisation du zine individuel sur ordinateur – réalisation du cartel de l'expo : proposition d'un cadavre exquis (jeux avec les mots sur le thème de l'identité) – impression et remise des zines à chaque élève – installation exposition. |

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

 PROJET CLÉ EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

SCIENCE ET PHOTOGRAPHIE

OBJECTIFS

- > Du passé au présent : réaliser un projet au collège avec des techniques dites « anciennes ». En revenant à l'origine des machines à capter l'image, chercher à comprendre ce qu'est « le clic ». Appréhender la photo d'un point de vue technique et scientifique pour finalement créer un produit artistique. Qu'est-ce que le clic ? avec le sténopé et la camera obscura géante. Qu'est-ce que l'impact de la lumière sur la matière avec l'afghan box (photomaton portable) ?

IMAGE TEMPS

Image Temps est une structure d'éducation du regard et de création photographique qui pose son attention sur la pédagogie, la rencontre avec l'œuvre et la pratique artistique.

CITIA EXPOSITION

CITIA exposition présente les prémices et le développement de cet art en s'appuyant sur la collection de cinéma d'animation conservée par le Musée-Château.

Enrichie de prêts internationaux, l'exposition nous conduit au cœur du processus de création de l'image animée, par un parcours thématique présentant appareils, créations originales et univers d'auteurs.

DÉROULEMENT DU PROJET

- | | |
|------------------------------|---|
| Séance 1
2h | Visite de CITIA Exposition : <ol style="list-style-type: none"> 1. Chronologie thaumatrope avec des œuvres-clés par étape historique. Cette découverte s'appuie sur des manipulations et des jeux d'optiques (précinéma) ; 2. « Le théâtre optique d'Emile Reynaud » ; 3. Manipulation autonome : « zootrope thaumatrope » objets precinema ; 4. Le « banc titre » d'Emile Cohl. |
| Séance 2
1h | Ateliers au collège : qu'est-ce que le clic ? découverte de supports photographiques (avoir conscience du passé pour être au présent – l'Histoire de la photographie) – découverte de photographies réalisées à l'afghan box (photomaton à l'ancienne) et à la caméra. |
| Séance 3
5h | Ateliers au collège : réalisation de prises de vue au sténopé (appareil en boîte de conserve). |
| Séance 4
3h | Ateliers au collège : découverte de la caméra obscura géante – réalisation de pdv numérique à l'intérieur – observation du collège dans une autre perspective. |
| Séance 5
5h | Ateliers au collège : réalisation de portraits des élèves à l'afghan box (photomaton à l'ancienne). |

La Camera Obscura d'Image Temps : <https://vimeo.com/140518772>

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année scolaire.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
14h (12h de pratique au collège et 2h de médiation sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Arts plastiques, Mathématiques, Technologie, Sciences physiques.
-  **PRATIQUE ARTISTIQUE**
 - Portraits à l'afghan box : le photomaton argentine portable.
 - Photographies avec un sténopé (boîte noire avec un trou qui devient un appareil photo).
 - Photos couleur réalisées dans la Camera Obscura géante.
-  **INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, photographe et Catherine LESTAVEL, médiatrice.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
 - Formation : 240€
 - Intervention : 920€
 - Transport des collégiens : 35% ou 50%**Le Collège prend en charge :**
 - Matériel : 200€ par classe
 - Déplacements des intervenants
 - Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Laure MAUGEAIS, photographe
CHAMONIX
• 06 15 53 45 91
• imagnetemps@gmail.com
• <https://imagnetemps.org/>

INFOS À RETENIR

-  **POUR QUI ?**
Tous niveaux.
-  **QUAND ?**
Toute l'année scolaire.
-  **TERRITOIRE CONCERNÉ**
Département.
-  **FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**
3h.
-  **DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**
14h (12h de pratique au collège et 2h de médiation sur site).
-  **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**
Histoire-Géographie, Arts plastiques, Langues vivantes.
-  **PRATIQUE ARTISTIQUE**
La photographie documentaire : prise de vue, réalisation d'un editing (selection d'images) pour monter une petite exposition.
-  **INTERVENANTS**
Laure MAUGEAIS, photographe et Olivia CARRET, médiatrice.
-  **MODALITÉS FINANCIÈRES**
Le Département prend en charge :
 - Formation : 240€
 - Intervention : 840€
 - Transport des collégiens : 35% ou 50%**Le Collège prend en charge :**
 - Matériel : 100€ par classe
 - Déplacements des intervenants
 - Transport des collégiens : 65% ou 50%
-  **CONTACT**
Laure MAUGEAIS, photographe CHAMONIX
 - 06 15 53 45 91
 - imagetemps@gmail.com
 - https://imagetemps.org/

PROJET CLÉ EN MAIN | PRATIQUE ARTISTIQUE

LE MONDE QUI NOUS ENTOURE : UNE EXPLORATION DU COLLÈGE, DE SON VILLAGE, DE SA FAMILLE

OBJECTIFS

- > Inviter les élèves à découvrir des œuvres patrimoniales et contemporaines et leur mise en perspective à travers une visite d'expositions. Puis les amener à observer et interpréter leur territoire en s'appuyant sur la photographie documentaire, le geste, l'image, l'écriture. Appréhender avec un regard nouveau leur environnement quotidien, qu'il soit scolaire, social, géographique ou familial.

IMAGE TEMPS

Image Temps est une structure d'éducation du regard et de création photographique qui pose son attention sur la pédagogie, la rencontre avec l'œuvre et la pratique artistique.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h **Visite sur site de l'exposition à Hautetour :** visite de la Maison Forte de Hautetour avec Archipel Art Contemporain. Aborder le territoire sous l'angle d'œuvres contemporaines (Aurore Bagarry, Mathieu Farcy, Xavier Brandeis, Siggrid Coggins, Patricia Cartreau) créés lors de résidences artistiques et du fond iconographique local autour de la pratique de l'alpinisme et des familles de guides.
- Séance 2**
2h **Ateliers au collège :**
 1. **Jeu mot du clic lecture d'images**, apprendre la critique, verbaliser son ressenti (la photographie de « paysage/lieu »).
 2. **Raconter son territoire**, son environnement, mise en place et écriture du projet, choix de la distance (travail éventuel avec des photos d'archives).
- Séance 3**
5h **Ateliers au collège : prises de vues** (2 ateliers de 2h30).
- Séance 4**
4h **Ateliers au collège : postproduction** – travail sur ordinateurs : édition (sélection des images).
- Séance 5**
1h **Ateliers au collège : scénographie à partir des tirages.**

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Depi4 - L. Guette

■ CRÉATION VIDÉO

OBJECTIF

- › Permettre aux élèves de mener une réflexion sur l'image dans son articulation avec l'histoire et la façon dont elle est relatée. Pour cela, les élèves seront invités à visiter une exposition d'installations vidéos évoquant des périodes de temps achevées ou à venir et à créer eux-même une œuvre vidéo autour de la question du souvenir, des archives et de la mémoire.

IMAGESPASSAGES

Association spécialisée dans l'image en mouvement dans le domaine des arts contemporains depuis 25 ans, elle a pour vocation la diffusion des œuvres des artistes, de documentaires, mais aussi la conception d'expositions ainsi que la sensibilisation des publics à ces images.

LES EXPOSITIONS

- › « **Dernière vague / Nouvelle vague** » (du 1^{er} au 23 septembre 2018) au Forum Bonlieu à Annecy.
Artistes : Claude Lévêque, Benoit Billotte, Lola Gonzalez, Tori Wranes, Philippe Astorg, etc.
Le titre de l'exposition est une référence au cinéma, à l'image en mouvement mais aussi à l'art contemporain toujours en transformation dans un monde en constante évolution.
- › « **25** » (du 14 décembre 2018 au 16 février 2019) au Point Commun à Cran-Gevrier.
Artistes pressentis : Philippe Astorg, Julien Discrit, Hoël Duret, Le Gentil Garçon, etc.
Elle rassemblera des installations vidéos d'artistes aux sensibilités proches des sciences et des croyances mais aussi de l'intuition, de la connaissance et de la poésie.



© Claude Lévêque. "Un lac perdu" scène 3 de l'Opéra national de Paris

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h
Visite d'une exposition au choix : « Dernière vague / Nouvelle Vague » ou « 25 »
- Séance 2**
3h
Sensibilisation et projection d'œuvres vidéo au collège. Ce moment permettra d'éveiller une sensibilité à l'image en mouvement dans le champ contemporain. Les films de Rithy Pan, « L'image manquante » et « How we met », pièce vidéo de Jennifer et Kevin McCoy, utilisent des maquettes et des figurines comme acteurs de l'histoire. Ces vidéos seront des éléments de réflexion sur des questions plastiques et sur la façon de retranscrire, de communiquer l'histoire. Des pistes d'étude seront dégagées en vue de l'étape suivante.
- Séances 3, 4 et 5**
9h
(3 séances de 3h)
Écriture, maquettes, découpage du film au collège. Sur la base d'évènements véridiques ou sur la base d'un récit d'écrivain, des rôles seront attribués pour la fabrication des maquettes et des personnages. Les élèves se confronteront à l'écriture cinématographique et effectueront le découpage, en portant un regard attentif au rythme, à ses variations dans le récit. Un storyboard sera également réalisé.
- Séance 6**
6h
Tournage. Les images seront tournées par les élèves avec une caméra unique avec tripode. Une étape de recherche d'éclairage et de cadrage sera nécessaire. Certains élèves s'occuperont de l'enregistrement des voix off avec un enregistreur professionnel « zoom ». Les rôles seront distribués : caméraman, clap, script, éclairage, déplacement des maquettes.
- Séance 7**
6h
Montage. Une fois les images tournées, les voix off seront enregistrées. Les images seront montées et sonorisées sur les ordinateurs du collège. Cette étape permettra aux élèves de découvrir l'art du montage sur un logiciel professionnel.

Restitution : Le film pourra être projeté au collège et transmis aux élèves à l'issue du projet.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© Philippe Astorg

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

De septembre 2018 à avril 2019.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

4h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

23h (21h au collège et 2h sur site).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Histoire-Géographie, Arts plastiques, Lettres modernes, Mathématiques, Éducation musicale.



PRATIQUE ARTISTIQUE

Création collective d'un film sur la base de maquettes : fabrication de personnages (*figurines*), création du décor, des éclairages, recherche de la musique, prises de vue à la caméra, voix off. Initiation au montage et au traitement du son.



INTERVENANTS

ORGBIN Lilas et AGUETTAZ Annie, médiatrices. Philippe ASTORG, artiste plasticien.



MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :

- Formation : 240€
- Intervention : 1160€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Déplacements des intervenants
- Matériel : 250€
- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

Lilas ORGBIN, médiatrice
ANNECY
• 09 67 38 99 73
• images-passages@orange.fr

INFOS À RETENIR

**POUR QUI ?**

Tous niveaux.

**QUAND ?**

De septembre 2018 à avril 2019.

**TERRITOIRE CONCERNÉ**

Département.

**FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE**

2h.

**DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES**

6h (2h au collège et 4h sur site).

**ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS**

Histoire-Géographie, Arts plastiques, Mathématiques, Éducation musicale.

**INTERVENANTS**

ORGBIN Lilas et AGUETTAZ Annie, médiatrices.

**MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :**

- Formation : 160€
- Intervention : 240€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Déplacements des intervenants pour la projection dans le collège
- Transport des collégiens : 65% ou 50%

**CONTACT**

Lilas ORGBIN,
médiatrice
ANNECY
• 09 67 38 99 73
• images-passages@orange.fr

PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

25 IMAGES PAR SECONDES POUR 25 ANS D'IMAGES EN MOUVEMENT !

OBJECTIF

- > Familiariser l'élève avec le médium artistique qu'est la vidéo et faire des « ponts » entre les différentes œuvres découvertes, au travers de thématiques telles que l'art et la science, l'étrange, le paysage, la mythologie, l'histoire, le récit...
- > Permettre à l'élève de savoir décrire et interpréter une œuvre d'art par la visite de 2 expositions d'installations vidéos et une projection de vidéos d'artistes.

IMAGES PASSAGES

Association spécialisée dans l'image en mouvement dans le domaine des arts contemporains depuis 25 ans, elle a pour vocation la diffusion des œuvres des artistes, de documentaires, mais aussi la conception d'expositions ainsi que la sensibilisation des publics à ces images.

LES EXPOSITIONS

- > **« Dernière vague / Nouvelle vague »** (du 1^{er} au 23 septembre 2018) au Forum Bonlieu à Annecy.
Artistes : Claude Lévêque, Benoit Billotte, Lola Gonzalez, Tori Wranes, etc.
Le titre de l'exposition est une référence au cinéma, à l'image en mouvement, mais aussi à l'art contemporain toujours en transformation dans un monde en constante évolution.
- > **« 25 »** (du 14 décembre 2018 au 16 février 2019) au Point Commun à Cran-Gevrier.
Artistes pressentis : Philippe Astorg, Julien Discrit, Hoël Duret, Le Gentil Garçon, etc.
Elle rassemblera des installations vidéos d'artistes aux sensibilités proches des sciences et des croyances, mais aussi de l'intuition, de la connaissance et de la poésie.

DÉROULEMENT DU PROJET

- | | |
|------------------------------|---|
| Séance 1
2h | Visite Exposition « Dernière vague / Nouvelle Vague » au Forum Bonlieu à Annecy. |
| Séance 2
2h | Visite Exposition « 25 » au Point Commun à Cran-Gevrier. |
| Séance 3
2h | Projection de vidéos d'artistes au collège : sélection d'œuvres vidéos d'artistes internationaux en lien avec les thématiques abordées dans les 2 expositions vues par les élèves. |

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

Attention, bien anticiper l'organisation de la 1^{ère} visite (exposition en septembre).

 PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

SENSIBILISATION À L'ART CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

- > Ouvrir et développer l'appétit culturel des élèves, les sensibiliser aux pratiques artistiques contemporaines, puis leur offrir des outils de perception et de compréhension des œuvres qu'ils rencontrent lors de 3 visites accompagnées au choix dans la saison 2018/2019 de l'Angle.

L'ANGLE

Il contribue à la diffusion et à la sensibilisation des arts plastiques et artistes actuels. Conçues autour des « questions contemporaines qui traversent notre société... », les expositions explorent les questions sociales, économiques, environnementales ou politiques qui mettent en jeu notre présent et notre devenir.

LES EXPOSITIONS

- > **Thierry BOUTONNIER - L'Ogre Davos** (du 18 septembre au 20 octobre 2018).
Thierry Boutonnier montre une gamme étendue de différents comportements en réaction au système capitaliste : analyse, jeu, combat, mimesis, démission, ironie, crise par différentes techniques artistiques : performances, vidéos, sculptures, images et photographies, schémas, etc.
L'OGRE DAVOS articule 12 ans d'expériences réalisées dans des durées et des espaces définis. La scénographie, montrant la diversité de ces œuvres écosystèmes, s'articule au travers d'un conte spécifique, celui de « Jack et le haricot magique ».
- > **Théo MASSOULIER - Galeries Nomades** (du 13 novembre au 15 décembre 2018).
Les années paires, l'IAC consacre cinq expositions personnelles à de jeunes artistes issus des écoles supérieures d'art d'Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif Galeries Nomades. Théo MASSOULIER utilise principalement la sculpture et la vidéo pour produire des formes hybrides et dynamiques qui se nourrissent aussi bien d'un imaginaire de « sciences dures », d'anthropologie ou d'archéologie, que de questions philosophiques portées par l'évolution récente de nos sociétés.
- > **Thomas WATTEBLED** (du 22 janvier au 9 mars 2019).
Son travail est fait d'actes vains, d'actions contre-performantes, de télescopes et d'extrapolations qui abordent autrement les objets du quotidien qui nous entourent.
- > **Pascal POULAIN** (du 26 mars au 11 mai 2019).
Il élabore une réflexion sur le statut de l'image et ses divers procédés de mise en œuvre au service d'un public qu'il souhaite résolument interpeller. L'artiste procède par installations dans lesquelles l'image se trouve prise dans des dispositifs qui la font résonner avec l'échelle du lieu.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séances
1, 2, et 3
3 x 2h

Visites accompagnées de 3 expositions d'art contemporain parmi les 4 programmées à l'Angle. La médiatrice accompagnera les élèves dans la découverte des œuvres et les incitera à développer leur regard critique autour des questions écologiques et sociales, de l'évolution récente de nos sociétés, de la performance et à exprimer leur ressenti.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. L'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. Le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. Le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. L'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

De septembre 2018 à mai 2019 (voir périodes des expositions).



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

3 x 1h

- Thierry BOUTONNIER : 14 septembre 2018
- Théo MASSOULIER : 16 novembre 2018
- Thomas WATTEBLED : 18 janvier 2019
- Pascal POULAIN : 22 mars 2019.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

6h sur site.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Lettres modernes, Histoire-Géographie, Arts plastiques.



INTERVENANTS

Marion DUPRESSY, médiatrice.



MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :

- Formation : 180€
- Intervention : 240€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

DUPRESSY Marion, responsable
LA ROCHE SUR FORON
• 04 50 03 05 29
• langle@mjc-larocheurforon.fr
• www.mjc-larocheurforon.fr/langle/presentation

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèves publics et privés, niveaux 6^{ème} et 5^{ème}.



QUAND ?

De novembre 2018 à mai 2019.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

3 h sur site.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Histoire-Géographie, Arts plastiques, Technologie, SVT, Mathématiques.



INTERVENANTS

Michel DELAJOURD, médiateur et Clémence MESTRALLET, médiatrice.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :

- Formation : 120€
- Intervention : 120€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Billetterie : 1€ par élève
- Adhésion : 25€ par classe
- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

Michel DELAJOURD,
médiateur
ANNEMASSE
• 06 08 78 06 49
• amusee@mjc-annemasse.fr
• www.amusee.mjc-annemasse.fr

PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

DE LA TÊTE AUX PIEDS

OBJECTIFS

- > Aborder de manière ludique et poétique les grandes questions -éthiques, scientifiques – que pose l'évolution de l'humain à travers les œuvres de l'exposition « De la tête aux pieds » et le diaporama « La Robotique ».

L'A-MUSÉE – MJC CENTRE

Les expositions de l'A-musée sont interactives et ludiques. Elles déclinent une thématique à travers l'histoire de l'art et sont composées d'une sélection de reproductions d'œuvres ou d'œuvres originales, de textes courts et surtout d'animations diverses (jeux, manipulations, observations).

L'EXPOSITION « DE LA TÊTE AUX PIEDS »

Visite de l'exposition-jeu « De la tête aux pieds » avec des œuvres ou des reproductions d'œuvres de Victor Vasarely, Léonard de Vinci, Maxime Bondu, Jan van Calcar, qui traitent de l'évolution de l'humain : clonage, robotique, intelligence artificielle... Léonard de Vinci a réalisé le premier robot (Le Chevalier mécanique) et il est l'un des premiers à avoir cherché à « augmenter » le corps en ajoutant des ailes mécaniques aux bras des humains pour essayer de les faire voler : l'Ornithoptère.

DÉROULEMENT DU PROJET

Séance 1 | Visite dialoguée de l'exposition jeu interactive
2h | « De la tête aux pieds ».

Séance 2 | **Diaporama : « La Robotique »** ou comment l'histoire de l'art a pu croiser celle de la mécanique, de l'informatique pour repenser le corps humain.
1h

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.



© L'A-Musée, MJC Annemasse

 PROJET CLÉ EN MAIN | PRATIQUE ARTISITQUE

POSTHUMAIN

OBJECTIFS

- > Faire des choix plastiques pour matérialiser des spéculations et des recherches menées autour du corps augmenté et de l'intelligence artificielle.
- > Aborder de manière ludique les grandes questions – éthiques, scientifiques – que pose l'évolution de l'humain à travers les œuvres de l'exposition « De la tête aux pieds » et le diaporama « La Robotique ».

L'A-MUSÉE – MJC CENTRE

Les expositions de l'A-musée sont interactives et ludiques. Elles déclinent une thématique à travers l'histoire de l'art et sont composées d'une sélection de reproductions d'œuvres ou d'œuvres originales, de textes courts et surtout d'animations diverses (jeux, manipulations, observations)

L'EXPOSITION « DE LA TÊTE AUX PIEDS »

Visite de l'exposition-jeu « De la tête aux pieds » avec des œuvres ou des reproductions d'œuvres de Victor Vasarely, Léonard de Vinci, Maxime Bondu, Jan van Calcar, qui traitent de l'évolution de l'humain : clonage, robotique, intelligence artificielle... Léonard de Vinci a réalisé le premier robot (Le Chevalier mécanique) et il est l'un des premiers à avoir cherché à « augmenter » le corps en ajoutant des ailes mécaniques aux bras des humains pour essayer de les faire voler : l'Ornithoptère.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1**
2h **Visite dialoguée de l'exposition jeu interactive « De la tête aux pieds ».**
- Séance 2**
1h **Diaporama : « La Robotique »** sur site : comment l'histoire de l'art a pu croiser celle de la mécanique, de l'informatique pour repenser le corps humain.
- Séances**
3 à 7
5 x 2h **Ateliers Transhumanisme avec l'artiste Maxime Bondu** au collège : Différentes phases de travail seront réalisées sur les 10h d'atelier :
Phase 1 : découverte du travail de Maxime Bondu. Travail sur les notions et le vocabulaire : robot, clone, surhumain, post-humain, transhumain, intelligence artificielle.
Phase 2 : à partir d'un cadre donné par l'artiste (un futur proche daté/ un contexte géographique/professionnel...), travail individuel ou en binôme de spéculation sur ce que seraient les pouvoirs physiques ou intellectuels développés pour l'homme, en fonction des besoins imposés par le contexte. Ecriture, dessin.
Phase 3 : réalisation plastique des « augmentations humaines » imaginées sous forme de moulage en plâtre.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

À destination des collèges publics et privés, niveaux 6^{ème} et 5^{ème}.



QUAND ?

De novembre 2018 à mai 2019.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

13h (10h pratique au collège et 3h médiation sur site).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Arts plastiques, Technologie, SVT, Éducation civique, Mathématiques.



PRATIQUE ARTISTIQUE

Travail plastique sur le corps augmenté et l'intelligence artificielle. Ecriture, dessin et moulage plâtre.



INTERVENANTS

Michel DELAJOUR, médiateur. Clémence MESTRALLET, médiatrice. Maxime BONDU, artiste plasticien.



MODALITÉS FINANCIÈRES Le Département prend en charge :

- Formation : 120€
- Intervention : 120€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Billetterie : 1€ par élève
- Matériel : 100€
- Déplacement intervenants
- Adhésion : 25€ par classe
- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

Michel DELAJOUR, médiateur
ANNEMASSE
• 06 08 78 06 49
• amusee@mjc-annemasse.fr
• www.amusee.mjc-annemasse.fr

INFOS
À RETENIR**POUR QUI ?**

Tous niveaux.

**QUAND ?**

Toute l'année scolaire.

**TERRITOIRE CONCERNÉ**

Département.

**FORMATION ENSEIGNANTS
OBLIGATOIRE**

1h30.

**DURÉE DU PROJET AVEC
LES ÉLÈVES**

3 semaines au collège.

**ENSEIGNEMENTS
CONCERNÉS**

Lettres modernes, Arts plastiques, SVT, Histoire-Géographie.

**INTERVENANTS**

BONNOT Carine et RAY Anaïs, architectes.

**MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département**

participe au co-financement de la réalisation des malles.

Le Collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50%
- Location et médiation : 300€/classe

**CONTACT**

Michel DELAJOURD,
médiateur
ANNEMASSE

- 04 50 92 49 77
- amusee@mjc-annemasse.org
- www.amusee.mjc-annemasse.fr



PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

LES MALLES PÉDAGOGIQUES DE L'A-MUSÉE

OBJECTIFS

- > Sensibiliser le jeune public à l'histoire de l'art et à l'art contemporain par le biais de malles pédagogiques mises à disposition des enseignants par l'A-musée.

L'A-MUSÉE – MJC CENTRE

Les expositions de l'A-musée sont interactives et ludiques. Elles déclinent une thématique à travers l'histoire de l'art et sont composées d'une sélection de reproductions d'œuvres ou d'œuvres originales, de textes courts et surtout d'animations diverses (jeux, manipulations, observations).

LES MALLES PÉDAGOGIQUES

Plusieurs des expositions de l'A-Musée ont été déclinées en malles pédagogiques – expositions itinérantes. Chaque malle s'accompagne d'un dossier pédagogique présentant les différents points abordés, les périodes historiques évoquées, le vocabulaire artistique ainsi que les textes apportant des éclairages sur les reproductions de l'époque.

Les malles disponibles :

- > « **2D/3D** » aborde la question de la représentation plane (perspective, image et représentation, point de vue, cadrage, espaces symboliques, aplats coloriés, etc.) ;
- > « **Il était temps** » décline les relations entre Arts visuels et temps ;
- > « **L'ombre de Marcel** » évoque l'œuvre et la démarche artistique d'un des artistes majeurs du XX^{ème} siècle : Marcel Duchamp ;
- > « **La nature habite en ville** » : une exposition réalisée en partenariat avec le CAUE d'Annecy.

Le médiateur viendra au collège présenter les œuvres et les pistes pédagogiques aux enseignants.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, logistique, budget, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. l'enseignant choisit la malle pédagogique qui l'intéresse pour l'utiliser avec sa classe ;
5. le collège enlève l'exposition à la MJC Centre et l'installe au collège ;
6. les enseignants concernés assistent au collège à la formation sur l'exposition avec le médiateur ;
7. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
8. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

 PROJET CLÉ EN MAIN | SENSIBILISATION ARTISTIQUE

RENCONTRE AVEC CHARLES LOPEZ

OBJECTIFS

- > Initier les élèves à la construction de la scénographie de l'exposition « Pierre, la couleur qu'on veut écraser » avec l'artiste Charles Lopez et à la médiation par la mise en place d'une visite commentée de l'exposition.
- > Découvrir des œuvres d'art contemporain et se forger un sens critique.

LE POINT COMMUN

Espace d'art dédié à l'art contemporain, sa mission est de promouvoir et de diffuser la création contemporaine. Pensé comme un lieu de rencontre et de dialogue entre artistes et public, il est à la fois espace d'exposition, de production et de médiation culturelle.

L'EXPOSITION « PIERRE, LA COULEUR QU'ON VEUT ÉCRASER »

Charles Lopez viendra installer son exposition conçue comme un parcours initiatique avec de nombreuses œuvres produites pour cette exposition. Présentée comme une exploration, l'exposition se propose d'aborder des thèmes tels que la disparition, l'illusion / désillusion de certaines de nos représentations physiques ou psychiques : un rapport intime à l'autre... et au temps. Ainsi, le spectateur sera invité à reconsidérer l'instant présent, défini ici comme point de rencontre entre les fantômes du passé et fantasmes à venir, fantasmes qui, tels des mirages, s'éloignent aussi vite que l'on s'en approche.

DÉROULEMENT DU PROJET

- Séance 1** | **Rencontre avec Charles Lopez** pendant le montage de son exposition « Pierre, la couleur qu'on veut écraser » : explication de la conception du parcours et de la scénographie de l'exposition, prise de connaissance des contraintes par rapport à l'espace pour la mise en espace des œuvres, questionnements et réflexions de l'artiste. Présentation des œuvres.
2h
- Séance 2** | **Initiation à la médiation d'exposition** par la conception d'une visite commentée d'une heure, les élèves concevront une visite commentée de l'exposition sous les conseils de la médiatrice du lieu, tandis que l'heure suivante sera consacrée à la restitution de cette visite.
2h

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collègue est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collègue envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant aux heures d'intervention et au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?
Tous niveaux.



QUAND ?
Le projet se déroulera entre le 28 septembre et le 25 novembre 2018.



TERRITOIRE CONCERNÉ
Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE
1h30.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES
4h dans la structure.



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS
Lettres modernes, Histoire-Géographie, Arts plastiques, Éducation musicale.



INTERVENANTS
Charles LOPEZ, artiste et Justine ROCH, médiatrice.



MODALITÉS FINANCIÈRES
Le Département prend en charge :

- Formation : 60€
- Intervention : 200€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le collège prend en charge :

- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT
Corinne BENOIT, directrice
CRAN-GEVRIER
• 06 25 93 77 00
• corinne@lepointcommun.eu
• <http://www.lepointcommun.eu/>

DERRIÈRE LE MIROIR

OBJECTIFS

- > Ouvrir le dialogue sur l'importance de la place des réseaux sociaux, immenses espaces de liberté et non dénués de danger, à partir d'un atelier durant lequel les élèves créeront collectivement un compte Instagram pour la classe qui donnerait corps et vie à une identité fictionnelle.
- > Aborder la lecture d'œuvres contemporaines et échanger sur leur sens par la visite d'une exposition au choix traitant du sujet des réseaux sociaux.

VILLA DU PARC

Elle s'affirme à la fois comme pôle de production et de création pour les artistes et comme pôle de diffusion et de transmission de l'art contemporain auprès d'un large public. En 2018-2019, la Villa du Parc s'intéresse aux pratiques artistiques immergées dans le liquide amniotique du Web...

LES EXPOSITIONS

- > **Emilie Brout / Maxime Marion** (d'octobre à décembre 2018).
Le travail d'Emilie Brout et Maxime Marion s'articule autour du mélange dans nos sociétés des représentations analogiques et numériques, de ce qu'une technologie produit sur l'autre et vice-versa, en termes esthétique et fictionnel. Ils se servent par exemple d'un écran cassé de téléphone comme support d'une peinture à l'huile.
- > **Invitation à Syndicat Magnifique** (de janvier à mars 2019).
Le Syndicat Magnifique est un collectif regroupant 3 commissaires et une artiste-éditrice (Thomas Conchou, Anna Frera, Carine Klonowski et Victorine Grataloup), dont les projets (expositions, programmations, articles) abordent la question des formes de l'émergence et des notions telles que l'appropriation, la dissémination, la viralité.
- > **Chloé Delarue / Lauren Huret** (d'avril à juin 2019).
Chloé Delarue conçoit des environnements composites, où cohabitent des éléments naturels, des assemblages d'objets manufacturés ainsi que des dispositifs numériques de génération d'images.
Lauren Huret explore à travers la vidéo, le collage et la performance, les croyances et les récits contemporains liés à la machine et plus particulièrement liés aux nouvelles technologies.



DÉROULEMENT DU PROJET

> Médiation

Séance 1 | **Visite de l'une des expositions** de la saison 2018/2019 de la Villa du Parc.
2h

Séance 2 | **Diaporama au collège** : il amènera une réflexion collective autour des réseaux sociaux et de leur utilisation, panorama des artistes utilisant cet outil comme médium.
1h

> Pratique artistique

7 h d'atelier au collège pour amener les élèves à réfléchir comment les réseaux sociaux véhiculent et valorisent une culture populaire (préférences culturelles : films, musiques, les « fringues », le corps, les tatouages...). Il leur sera proposé d'ouvrir et d'alimenter un compte Instagram de la classe qui donnerait corps et vie à une identité fictionnelle construite collectivement à partir d'une représentation « fantasmée » d'eux-mêmes et de la réalité.

Séance 3 | **Présentation du travail de l'artiste** intervenant et de l'atelier.
1h

Séances 4 et 5 | **Travail d'écriture collectif** par groupes et mise en commun afin de dégager un personnage commun, icône de la classe, à travers ses goûts (musique, mode, fréquentations...). Réalisation de choix de photos/vidéos, images collectées – mise en ligne sur le compte Instagram créé pour le personnage fictif.
4h

Séance 6 | **Relevés des réactions**, des échanges (par la collecte des écrits et des impressions d'écrans) après la diffusion virale des données du personnage ainsi créé. Débats.
2h
La production sera montrée à la Villa du Parc, dans le cadre de la semaine de valorisation en juin.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département pour remboursement les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur la période de l'exposition choisie.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

10h (8h au collège et 2h sur site / 7h de pratique et 3 h de médiation).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Lettres modernes, Histoire-Géographie, Arts plastiques, Éducation civique.



PRATIQUE ARTISTIQUE

Ouvrir et alimenter un compte Instagram de la classe qui donnerait corps et vie à une identité fictionnelle construite collectivement.



INTERVENANTS

Michel DELAJOUR, plasticien et Chloé DUMOND ou Marion BALAC, plasticiennes.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :

- Formation : 120€
- Intervention : 540€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Matériel : 100€
- Adhésion association : 60€
- Déplacements intervenant
- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

Michel DELAJOUR, chargé des publics ANNEMASSE
• 04 50 38 84 61
• mediation@villaduparc.org
• https://www.villaduparc.org/fr

■ BLACK MIRROR

OBJECTIFS

- › Aborder la question de la communication à l'ère numérique et de ses limites par la visite d'une exposition d'art contemporain et un atelier de pratique mené par l'artiste Chloé Delarue.
- › Travailler à partir d'un logiciel d'écriture de scénario sur une fiction de 24h permettant d'interroger l'incidence de la fiction dans le réel.

VILLA DU PARC

Elle s'affirme à la fois comme pôle de production et de création pour les artistes et comme pôle de diffusion et de transmission de l'art contemporain auprès d'un large public. En 2018-2019, la Villa du Parc s'intéresse aux pratiques artistiques immergées dans le liquide amniotique du Web...

LES EXPOSITIONS

- › **Emilie Brout / Maxime Marion** (d'octobre à décembre 2018).
Le travail d'Emilie Brout et Maxime Marion s'articule autour du mélange dans nos sociétés des représentations analogiques et numériques, de ce qu'une technologie produit sur l'autre et vice-versa, en termes esthétique et fictionnel. Ils se servent par exemple d'un écran cassé de téléphone comme support d'une peinture à l'huile.
- › **Invitation à Syndicat magnifique** (de janvier à mars 2019).
Le Syndicat Magnifique est un collectif regroupant 3 commissaires et une artiste-éditrice (Thomas Conchou, Anna Frera, Carine Klonowski et Victorine Grataloup), dont les projets (expositions, programmations articles) abordent la question des formes de l'émergence et des notions telles que l'appropriation, la dissémination, la viralité.
- › **Chloé Delarue / Lauren Huret** (sous réserve) (d'avril à juin 2019).
Chloé Delarue conçoit des environnements composites, où cohabitent des éléments naturels, des assemblages d'objets manufacturés ainsi que des dispositifs numériques de génération d'images.
Lauren Huret explore à travers la vidéo, le collage et la performance, les croyances et les récits contemporains liés à la machine et plus particulièrement liés aux nouvelles technologies.



DÉROULEMENT DU PROJET

> Médiation

Séance 1 | **Visite de l'une des expositions** de la saison 2018/2019 de la Villa du Parc.
2h

Séance 2 | **Diaporama au collège** : il amènera une réflexion collective autour des réseaux sociaux et de leur utilisation et un panorama des artistes utilisant cet outil comme médium.
1h

> Pratique artistique

12h d'ateliers au collège menés par l'artiste Chloé Delarue qui fera travailler les élèves à partir d'un logiciel d'écriture de scénario sur une fiction de 24h permettant (à l'instar de ceux de la série « Black Mirror ») de s'interroger sur l'incidence de la fiction dans le réel, l'appropriation d'images ou encore la portée d'outils numériques dans le réel et sa répercussion sur un réseau connecté. Dans un second temps, ce scénario sera matérialisé sous forme d'édition papier ou de vidéo...

Séance 3 | **Présentation du travail de l'artiste** intervenant et de l'atelier.
1h

Séances | **Travail d'écriture du scénario** avec l'artiste intervenant sur un logiciel type « la Story ».
4 et 5
5h

Séances | **Mise en page sous forme d'édition** des écrits produits ou dessins du story-board pour un éventuel film (selon le support choisi en collaboration entre les enseignants et l'artiste).
6 et 7
6h

La production sera montrée à la Villa du Parc dans le cadre de la semaine de valorisation en juin.

COMMENT ÇA MARCHE

1. L'enseignant contacte la structure culturelle pour se renseigner sur le projet (pistes pédagogiques, formation enseignant, logistique, facturation, etc.) ;
2. l'enseignant soumet son projet pour validation au chef d'établissement qui complète la fiche d'inscription en ligne ;
3. le collège est contacté par la structure pour la réalisation du projet ;
4. le collège envoie au Département, pour remboursement, les factures acquittées correspondant au transport des collégiens ;
5. l'enseignant envoie au Département le bilan pédagogique du projet.

INFOS À RETENIR



POUR QUI ?

Tous niveaux.



QUAND ?

Sur la période de l'exposition choisie.



TERRITOIRE CONCERNÉ

Département.



FORMATION ENSEIGNANTS OBLIGATOIRE

3h.



DURÉE DU PROJET AVEC LES ÉLÈVES

15h (13h au collège et 2h en structure / 3h de médiation et 12h de pratique).



ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS

Lettres modernes, Histoire-Géographie, Arts plastiques.



PRATIQUE ARTISTIQUE :

Utilisation d'un logiciel d'écriture de scénario sur une fiction de 24h permettant de s'interroger sur l'incidence de la fiction dans le réel.



INTERVENANTS

Michel DELAJOUR, médiateur et Chloé DELARUE, artiste plasticienne.



MODALITÉS FINANCIÈRES

Le Département prend en charge :

- Formation : 120€
- Intervention : 840€
- Transport des collégiens : 35% ou 50%

Le Collège prend en charge :

- Adhésion : 60€
- Matériel : 100€
- Transport des collégiens : 65% ou 50%



CONTACT

Michel DELAJOUR, chargé des publics ANNEMASSE
 • 04 50 38 84 61
 • mediation@villaduparc.org
 • https://www.villaduparc.org/fr